

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

**SPORTS 24 PAGES**  
LES NOUVEAUX STADES  
PAGES 11 À 14

**LP2**  
DÉCOUVREZ  
NOTRE GUIDE  
CULTUREL  
DU JEUDI

Notre chroniqueur invité  
Louis-José Houde



**ÉMEUTES**  
LE TRAVAIL  
DE LA POLICE  
CRITIQUÉ  
PAGES A2 ET A3

**FORUM**  
DES JEUNES  
TENTENT DE  
TROUVER UNE  
EXPLICATION  
PAGE A15

**ARTS+**  
SPECTACLES  
PAUL ARCAND  
QUITTE CKAC  
PAGE 6



**Le Grand Prix du Canada est réinscrit au calendrier de la F1**

# LA PORTE RESTE OUVERTE

STÉPHANIE MORIN

Le Grand Prix du Canada a retrouvé une place au calendrier pour 2004, mais avant de voir les monoplaces débarquer à Montréal, il faudra payer une compensation de 30 millions US aux écuries. Une somme que le promoteur de l'événement, Normand Legault, trouve déraisonnable.

« C'est un hold-up, lance M. Legault. Jamais on ne paiera 30 millions en plus des 20 millions canadiens qu'on paie déjà pour faire venir la F1 à Montréal. »

Réuni à Paris hier, le Conseil mondial du sport automobile a approuvé le nouveau calendrier présenté par Bernie Ecclestone, grand manitou de la F1. Le Grand Prix du

Canada a été inscrit à la date du 13 juin, « sous réserve d'un accord satisfaisant avec les équipes concurrentes ». Pour satisfaire les équipes, Bernie Ecclestone estime qu'il faudrait déboursier autour de 30 millions.

« Bernie Ecclestone pensait que les gouvernements seraient prêts à payer sans rechigner, mais on ne lui enverra pas un chèque comme ça, lance Normand Legault. Il faut trouver un montant qui soit réaliste et raisonnable. Il nous retire du calendrier à cause de l'entrée en vigueur de la loi antitabac et maintenant, il se retourne et nous dit: voilà ce que ça va vous coûter si vous voulez revenir. »

» Voir **GRAND PRIX** en A4

**25 ans** sur le trône de Pierre



**ALEXANDRE SIROIS**  
WASHINGTON

## Un convoi américain attaqué à Gaza

Bush blâme Arafat

Attaqués chaque jour à plusieurs reprises en Irak, les Américains ne semblent dorénavant plus en sécurité dans les territoires palestiniens. Hier, une charge explosive a éventré un véhicule de l'ambassade des États-Unis qui circulait dans la bande de Gaza, tuant trois de ses occupants.

À la suite de cette attaque, la plus meurtrière contre les États-Unis depuis le début de la nouvelle Intifada il y a trois ans, Washington a exhorté ses ressortissants à quitter la bande de Gaza. George W. Bush a durement critiqué la direction du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, sur qui il a jeté le blâme.

« Les autorités palestiniennes auraient dû agir depuis longtemps pour combattre le terrorisme sous toutes ses formes », a déclaré le président dans un communiqué.

» Voir **CONVOI** en A6

À la veille du 25<sup>e</sup> anniversaire de son pontificat, le pape Jean-Paul II a présidé hier son audience hebdomadaire devant plusieurs dizaines de milliers de fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre. Âgé de 83 ans et atteint de la maladie de Parkinson, le souverain pontife a passé environ une heure à saluer individuellement des pèlerins et des prélats. À lire en A12.

## Le projet de loi sur les défusions modifié de fond en comble

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** — C'est pratiquement le retour à la case départ pour le gouvernement Charest qui reverra de fond en comble son projet de loi sur les fusions municipales. Des amendements majeurs au projet de loi 9 sur la « consultation des citoyens et la réorganisation territoriale », critiqué de toutes parts en commission parlementaire, sont actuellement en préparation au ministère de Jean-Marc Fournier, a appris *La Presse* hier.

Selon des sources sûres, le ministre des Affaires municipales va

laisser tomber plusieurs morceaux du projet de loi qu'il avait déposé en juin.

Ainsi, indique-t-on, Québec compte larguer le mécanisme de négociation prévu entre les villes défusionnées sur le partage des responsabilités. Le projet de loi actuel prévoit que les arrondissements qui se défusionneront devront négocier les conditions de leur divorce avec la ville-centre après le référendum. Avec le libellé actuel, le projet de loi 9 force les citoyens à se prononcer sans connaître, par exemple, les conséquences financières de leur geste — le partage des factures

restant à négocier entre Montréal et la ville défusionnée.

La formule de péréquation proposée dans le projet de loi en juin sera aussi reléguée aux oubliettes. Celle-ci, explique-t-on, faisait que les villes défusionnées dont la richesse fiscale est de 15 % supérieure à la moyenne, devaient financer celles dont la richesse est de 15 % inférieure à la moyenne. Ce mécanisme pouvait dans plusieurs cas être une incitation à la défusion — Montréal-Nord défusionnée se retrouvait par exemple avec un gain de cinq millions par année.

» Voir **DÉFUSIONS** en A4

**La droite avance!**

Les chefs du Parti conservateur, Peter MacKay, et de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, devraient signer aujourd'hui à Ottawa une entente de fusion, mettant ainsi fin à 15 ans de division de la droite, ce qui a permis au Parti libéral de remporter trois victoires éclatantes depuis 1993. L'entente conclue hier modifie le paysage politique du pays à quelques mois du déclenchement probable d'élections générales par le futur leader du PLC, Paul Martin. Elle devra cependant être entérinée par les députés et les militants des deux formations d'ici le 12 décembre et un congrès de leadership aura lieu le 21 mars prochain. Le nouveau parti s'appellera le Parti conservateur du Canada.

À lire en A9

**Mon clin d'oeil**  
**STÉPHANE LAPORTE**  
Qu'on se calme! Le Canadien gagne deux matchs d'affilée et déjà on déclenche une émeute comme si on avait gagné la Coupe Stanley.

**Aujourd'hui**

Bandes dessinées Monde 6	Monde.....	Monde 1 à M3
Bridge.....Monde 9	Mots croisés.....M6, S20	
Décès.....M10, M11	Mot mystère.....Monde 6	
Editorial.....A14	Petites annonces.....	
Observateur.....Monde 7	- immobilier.....M7, M8	
Feuilleton.....Monde 6	- marchandises.....M8	
Forum.....Monde 6	- emplois.....M8	
Horaire télévision...Act. 10	- automobile.....M8, M9	
Horoscope.....Monde 10	- affaires.....LPA2	
Loterie.....A12		

**Météo**  
Percées de soleil,  
Maximum 8, minimum 3  
Plus de détails en page



**OFFRE SPÉCIALE**  
Lunettes invisibles (sans contour)  
Verres et monture

**189\$**

Verres simple vision. Offre d'une durée limitée. Voir détails et sélection en succursale.

**GREICHE SCAFF**  
OPTOMÉTRISTES  
www.greiche-scaff.com

**Plan de protection**  
Contre les bris, la perte ou le vol.  
voir détails en succursale

**PARTOUT AU QUÉBEC**

Examen de la vue  
Vaste choix de montures signées  
(514) 336-4444  
Sans frais 1 877 667-2020

## ACTUALITÉS

## L'ÉMEUTE

## The Exploited



## Crier contre le système

ALEXANDRE VIGNEAULT

Des émeutes, The Exploited en a vu et, semble-t-il, provoqué pas mal au cours de sa longue carrière. La seule chose qui met celle de Montréal dans une classe à part, c'est qu'elle a eu lieu en l'absence du groupe !

The Exploited se résume prati-

quement à son chanteur, Wattie Buchan, un ancien militaire qui porte le groupe sur ses épaules depuis plus de deux décennies. Originaire de la région de Glasgow, en Écosse, Buchan a formé son groupe en 1980 avec son ami guitariste Big John Duncan. The Exploited fait partie de la deuxième vague punk britannique, celle

qui est venue tout de suite après les Sex Pistols, The Clash et Buzzcocks, celle qui a radicalisé la philosophie et l'esthétique punk pour donner naissance au hardcore.

Buchan et ses compères ont passablement marqué la première moitié des années 1980, tant par leur image — jeans déchirés, manteaux de cuir peints, bottes d'armée et coiffure « mohawk » — que par leurs chansons rebelles, volontiers provocatrices. Ses textes, aboyés plus que chantés, par-

lent de l'aliénation de la classe ouvrière, de la peur d'une guerre nucléaire, de pauvreté (et de la haine des bourgeois), de corruption, et mettent de l'avant une forme d'anarchisme nihiliste prônant la destruction du système. The Exploited n'est, à cet égard, pas très différent d'une foule d'autres groupes britanniques (U.K. Subs, G.B.H., SubHumans) et américains (Dead Kennedys, Black Flag, etc.) formés pendant les règnes de Thatcher et Reagan.

Wattie Buchan et son groupe

ont, selon certaines biographies, un lourd passé d'incitation à l'émeute — une information impossible à vérifier. Leurs autres frasques, comme la destruction de chambres d'hôtel, s'inscrivent dans la droite lignée des excès rock'n'roll qu'ont aussi commis des groupes comme The Who ou Led Zeppelin. L'émeute de mardi soir ajoutera sans doute à l'aura de cette mythique formation britannique, qui clame depuis plus de 20 ans que le punk n'est pas mort.

## « Complètement ridicule »

Le milieu punk désapprouve l'émeute de mardi

NICOLAS BÉRUBÉ

L'émeute de mardi soir n'aidera en rien la cause des punks et ravivera les préjugés voulant que les jeunes au look marginal soient tous des émeutiers en puissance, ont indiqué hier plusieurs punks actifs dans le milieu des arts et du spectacle à Montréal.

Ils font valoir que des centaines de spectacles punks sont organisés chaque année dans la métropole et que la quasi-totalité d'entre eux se déroulent sans problème.

## Surveillance accrue

« Mardi soir, il y avait un noyau de caves qui voulaient foutre le trouble et ils ont réussi, a dit Caro, l'une des organisatrices de L'X, une salle de spectacles alternatifs qui présente souvent des groupes punks.

« Après ça, les policiers vont se mettre à nous surveiller et à nous donner des tickets pour des infractions. Tous les punks vont payer

pour les actes stupides de quelques-uns », a-t-elle dit.

Selon elle, les jeunes punks responsables de l'émeute venaient de l'extérieur de Montréal.

« J'ai vu leurs visages et ce ne sont pas des gens d'ici. »

## Caractère gratuit

Pour Rick Zaidi, barman et président de la coop du Café Chaos, c'est surtout le caractère gratuit de l'émeute qui va rester gravé dans la mémoire des gens.

« C'est complètement ridicule de péter la ville à cause de l'annulation d'un show, a-t-il expliqué. Au Café Chaos, il nous arrive d'organiser des shows punks et tout ce passe bien, ce n'est pas plus violent qu'ailleurs. »

C'est d'ailleurs au Café Chaos que s'est déroulé mardi soir le spectacle de Uncivilized, un groupe local qui devait se produire au Medley avec The Exploited et Total Chaos. Le spectacle s'est bien déroulé.

M. Zaidi croit lui aussi que les policiers vont porter une atten-

tion toute particulière aux punks dans les prochaines semaines.

« Déjà, mardi soir, les policiers antiémeute ont bardassé certains de mes clients qui prenaient de l'air à l'extérieur, a-t-il dit. Ça va continuer, c'est sûr. »

## Matraques

Certains jeunes présents lors des premières minutes de l'émeute nuançaient hier la version selon laquelle les punks avaient été les seules personnes à employer la violence.

Pour Nadia, une jeune punk, les bouncers du Medley auraient envenimé les choses en sortant les matraques pour repousser les punks qui s'agrippaient aux portes.

« Les bouncers n'ont pas fait leur job. Ils auraient dû avertir les gens avec un mégaphone pour leur dire que le show était annulé et qu'ils seraient remboursés. Au lieu de ça, ils barraient les portes et donnaient des coup de matraque. C'a mis beaucoup de monde en colère », a-t-elle dit.

## Durs pour les punks ?

KARIM BENESSAIEH

« Je ne sais pas ce qui se passe avec Montréal et Toronto. À chaque fois, on a des problèmes à la douane. Ils ne doivent pas aimer notre gueule... »

De son bureau en Californie, le gérant de tournée du groupe punk The Exploited, Chuck Bernal, contient mal sa grogne. En empêchant ses poulains de traverser la frontière, les douaniers canadiens du poste de Lacolle ont bousillé la fin d'une tournée de 40 spectacles qui les a conduits aux quatre coins de l'Amérique du Nord.

« Et il n'y a eu aucun incident... à part hier soir », prend soin de préciser le gérant.

Après Montréal mardi, The Exploited a annulé son spectacle de clôture à Toronto hier. Le groupe quitte ce soir le continent pour retourner chez lui, à Édimbourg, en Écosse. « Pourtant, nous sommes allés faire un spectacle à Vancouver le 15 septembre dernier, il n'y a eu aucun problème, poursuit M. Bernal, qui s'occupe d'une flopée de groupes punks. Les gars sont des Britanniques, ils ont pu entrer aux États-Unis et auraient dû pouvoir aller au Canada. Je ne comprends pas. »

Selon le ministère de l'Immigration du Canada, trois personnes sur les 11 de la caravane du groupe punk possédaient des casiers judiciaires pour des crimes majeurs, qui auraient été passibles d'au moins 10 ans de prison au Canada. Le porte-parole, Robert Gervais, refuse de préciser la nature de ces crimes, de même que l'identité des personnes impliquées.

En outre, quatre personnes du groupe auraient fait de fausses déclarations aux douaniers en mentant sur les raisons qui les amenaient à traverser la frontière. « On a demandé à ces gens-là de retourner aux É.-U., dit M. Gervais. C'est ce qui est prévu dans la Loi sur l'immigration. »

Une des personnes du groupe, ajoute le porte-parole du gouvernement, avait déjà tenté d'entrer au Canada en septembre et avait été refoulée. « Cette personne savait pertinemment qu'elle ne pourrait entrer. »

Le gérant de tournée assure ne rien savoir de ces casiers judiciaires. « Tous les papiers étaient en règle, tout était O.K. Je n'ai jamais entendu parler de toute cette histoire de crimes graves. Ils sont quand même entrés aux États-Unis, qui sont plus sévères que le Canada sur ces questions-là. »

© 2003 VACHERON CONSTANTIN

VACHERON CONSTANTIN  
Manufacture Horlogère Genève.



Malte Grande Classique

Métiers d'Art  
Depuis 1755.

Célébrons 25 ans  
d'excellence  
CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651  
www.chateaudivoire.com

3174637



Sauter sur notre offre avant l'hiver

Inspection en 35 points

pour seulement

129,95\$

RECEVEZ UNE TROUSSE DE SECOURS GRATUITEMENT

Préparez votre BMW contre les rigueurs de l'hiver chez votre concessionnaire et recevez gratuitement une trousse de secours d'une valeur de 69,95\$. Profitez de l'occasion pour discuter de vos besoins en pneus d'hiver avec un de nos consultants. Encore plus de raisons pour vous y prendre à l'avance !

Montréal  
BMW Canbec  
4090, rue Jean-Talon Ouest  
(514) 731-7871  
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest  
Automobiles Jalbert  
16710, autoroute Transcanadienne  
Kirkland  
(514) 695-6662/(514) 343-3413  
www.jalbert-auto.qc.ca

BMW Laval  
2450, boul. Chomedey  
(450) 682-1212  
(514) 990-2269  
www.bmwval.com

Rive-Sud  
Park Avenue BMW  
8400, boul. Taschereau Ouest  
Brossard (450) 445-4555  
Montréal (514) 875-4415  
www.parkavenuebmw.com

Centre de service  
BMW

www.bmwmontreal.ca



Le plaisir  
de conduire.™

Seulement chez les concessionnaires BMW participants. Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Le concessionnaire se réserve le droit de mettre fin à cette offre en tout temps. Cette offre est sujette à changement sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Taxes en sus.

3174666

# DU MEDLEY

L'escouade antiémeute aurait mis près d'une heure à se déployer

## Le travail de la police critiqué

Peter Yeomans assure que l'intervention a été faite dans des délais très courts

KARIM BENESSAIEH

**Au lendemain de l'émeute qui a littéralement embrasé une partie du centre-ville mardi soir, la police de Montréal a dû expliquer l'apparente lenteur de l'intervention de l'escouade antiémeute, qui a mis près d'une heure à se mettre en place, selon des témoins.**

« Il y avait de la fumée partout, c'était infernal comme vision, des gens brisaient des pare-brise, raconte Éric Lanouette, qui habite l'édifice derrière le Medley, rue Saint-Denis, où a éclaté l'émeute. Et ce n'est qu'après 45 ou 50 minutes que les policiers ont commencé à encercler les émeutiers. J'ai été surpris par la lenteur de l'intervention. »

Un autre témoin, Justin, dit aussi s'être inquiété de l'absence des policiers. « Cinq minutes, 10 minutes, 20 minutes. Aucune police dans les environs. Aucune auto n'était renversée ni en feu ; par contre, les

**« Cinq minutes, 10 minutes, 20 minutes. Aucune police dans les environs. Aucune auto n'était renversée ni en feu. »**

bouteilles de bière passaient d'un côté à l'autre de la rue. Après une heure d'attente, la troupe antiémeute est arrivée. »

Tout comme les policiers, Éric Lanouette a repéré des émeutiers qui semblaient de toute évidence s'être préparés à un saccage en règle, ce qui expliquerait en partie l'explosion soudaine de violence. « Ils sautaient sur les pare-brise pour les briser d'une façon totalement inattendue, mais plutôt efficace. Ce n'était pas la première fois qu'ils faisaient ça. »

### Noyau dur

« Il y avait un noyau dur d'habitues du centre-ville, ces gens-là n'étaient pas là par hasard : ils étaient préparés », a déclaré Ian Lafrenière, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

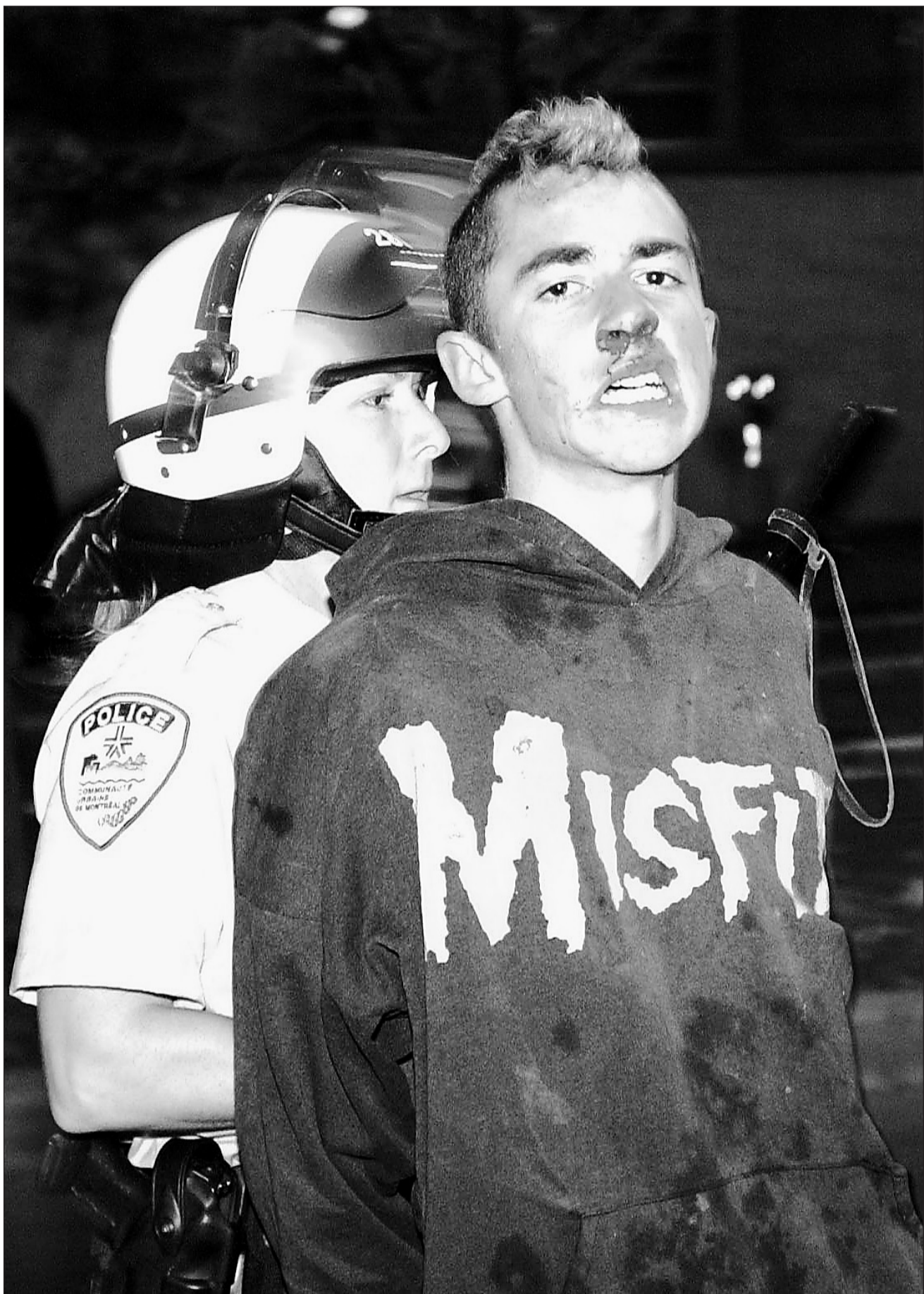
La police de Montréal a reçu un premier appel à 19 h 44, signalant qu'un spectacle punk au Medley était annulé. Arrivés six minutes plus tard, les agents ont constaté le potentiel explosif de la situation et demandé des renforts. Quand le saccage a commencé, à 20 h 10, une vingtaine de policiers étaient déjà sur les lieux. Leur intervention s'est cependant limitée à tenter de « protéger les gens qui étaient là » et qui risquaient de se blesser, a précisé Ian Lafrenière. « C'était frustrant pour ces policiers, ils ont tenté de déplacer les gens sur les lieux de l'émeute, mais une foule de cet âge-là, ça a de six à 10 ans d'âge mental. »

### Délais « très courts »

Ce n'est que plus tard — impossible d'obtenir l'heure exacte — que l'escouade antiémeute a entrepris de contrôler la foule. Peter Yeomans, responsable de la sécurité publique au comité exécutif, assure que l'intervention a été faite dans des délais très courts, « 20 minutes tout au plus ». « Il y en a qui disent 45 minutes ou une heure, mais 20 minutes, c'est long sur la scène d'un événement, affirme-t-il. Les minutes semblent des heures, et personne ne prend la peine de regarder sa montre. »

Quoi qu'il en soit, vers 22h, le calme était revenu. Une dizaine de commerces ont vu leur vitrine fracassée et 42 voitures ont été endommagées, dont 10 sont complètement détruites. Selon le porte-parole du Bureau de l'assurance du Canada, Serge Boulard, les automobilistes protégés contre le vandalisme pourront être dédommagés par leur assureur.

L'émeute a en outre fait cinq blessés mineurs, trois policiers et deux agents de sécurité. Sept personnes, dont un mineur, ont été arrêtées. Le dossier le plus grave est celui d'une femme de 20 ans, Anny Klaude Potvin, inculpée hier au palais de justice de voie de fait contre un policier et de participation à une émeute. Une deuxième personne, Réjean Defoy, 25 ans, devrait comparaître aujourd'hui et être inculpée de méfait, du vol d'un ordinateur du SPVM et... d'avoir été en possession d'une poubelle pour commettre une infraction. Les cinq autres personnes devraient comparaître par voie de sommation.



L'émeute du Medley a fait cinq blessés mineurs, trois policiers et deux agents de sécurité. Sept personnes, dont un mineur, ont été arrêtées.

PHOTO IVANO H. DEMERS, LA PRESSE ©



RIMA ELKOURI

## On est bien à Montréal?

On a dit des rues de Montréal qu'elles avaient eu un air de Bagdad. Un air emprunté de ville à voitures piégées. « Quand j'ai vu les images, j'ai pensé que c'était un autre attentat à Beyrouth », a même lancé un porte-parole de la police légèrement en retard dans ses nouvelles internationales.

Des voitures incendiées, des émeutiers déchainés ravis d'être des stars d'un soir, des policiers dépassés par les événements. Des images saisissantes. Et sans aucune commune mesure avec le banal événement — l'annulation d'un spectacle punk au Medley — à l'origine de tout ce bordel. On est bien à Montréal, un mardi soir ? En êtes-vous sûrs ?

La rue Saint-Denis, au sud de Sainte-Catherine, était plus que cernée, hier matin, après la folle nuit qu'elle venait de passer. Sous la pluie, avec ses vitrines saccagées et toutes les caméras de télévision venues comme des vautours recueillir un petit bout de sa gueule de bois, elle n'était pas sous son meilleur jour.

L'heure était donc aux procès, hier matin. Les policiers sont-ils intervenus trop tard ? Comment se fait-il qu'ils aient mis deux heures à maîtriser une émeute, en plein centre-ville ? La direction du Medley aurait-elle dû être plus prévoyante ? Immigration Canada a-t-elle été trop sévère avec les membres du groupe The Exploited re-

**« Ils se sont sentis exploités. Les Exploited, c'étaient eux. Il y avait de quoi être frustré. »**

foulés au poste de Lacolle, alors qu'ils ont pu se rendre sans problèmes à Vancouver et qu'ils rentraient d'une tournée sans histoires aux États-Unis ?

La police blâme le Medley. Le Medley blâme Immigration Canada. Immigration Canada renvoie la balle à des membres du groupe Exploited qui, dit-on, auraient un lourd dossier criminel. Les spectateurs frustrés blâment le Medley et

Immigration Canada. Et, au passage, la société dans son ensemble.

Que s'est-il passé ? « La situation a dégénéré et plusieurs personnes, furieuses et teintées d'agressivité, ont saccagé, renversé et mis le feu à des véhicules (...) » nous a expliqué le Service de police dans un communiqué fort poétique. J'aime bien le « teintées d'agressivité ». Dans ce même élan de poésie, sachez aussi qu'à la suite de l'émeute, un jeune homme a été arrêté et accusé de « possession d'une poubelle pour commettre une infraction ».

Roach, ce cinéaste punk dont je vous parlais vendredi dernier, était sur les lieux. Il est un fan de The Exploited. Il aime leur rythme, leur message. « Ils ont une tonne qui s'appelle *Fuck the USA*. Me semble que c'est clair... » Très clair, en effet.

Était-il lui-même « teinté d'agressivité » mardi soir ? A-t-il « possédé une poubelle » ? Non. Il a été tenté, mais pas « teinté ». Quand l'émeute a éclaté, il a vu tout son dossier criminel défilé

dans sa tête en accéléré. Il s'est rappelé qu'il était en probation depuis une manif anti-G8 où il avait saccagé une voiture de police. Pour s'éviter de nouveaux ennuis, il a décidé de se mettre en retrait pour simplement observer la scène. Il est rentré chez lui vers 3 h du matin. Il a fumé un joint, bu de la bière, écouté The Exploited en guise de consolation et il s'est couché.

Roach dit comprendre la frustration des émeutiers. « C'est la faute de Douanes Canada qui ont fait les fins, fins, croit-il. La faute du Medley aussi, qui a vendu des billets jusqu'à la dernière minute alors qu'ils savaient très bien que le show était annulé. »

Le propriétaire du Medley soutient qu'aucun billet n'a été vendu mardi soir. Roach jure que, vers 19 h 30, alors que la direction de la salle savait déjà que le spectacle n'aurait pas lieu, un portier lui a vendu, à lui et à plusieurs autres, des billets.

Pour ses amis *squeegees* qui ont collectionné les 25 sous un à un afin de se payer un billet à 20 \$, pour ses amis punks, venus

d'Abitibi ou du Saguenay, qui ont payé parfois des centaines de dollars pour pouvoir assister à ce spectacle, c'en était trop, dit Roach. « Ils se sont sentis exploités. Les Exploited, c'étaient eux. Il y avait de quoi être frustré. »

Frustré au point où on saccage des voitures et y met le feu ? « C'est ben bon, dit Roach. Ça va faire une voiture de moins qui pollue. » Ouais...

Et qu'a-t-il pensé de l'intervention des policiers. « C'était *smooth* en ostie. »

Frustré ou pas, mettre le feu aux voitures n'est sans doute pas la meilleure façon de faire respecter le protocole de Kyoto. Mais là où Roach vise juste, c'est dans son évaluation du travail des policiers. « *Smooth* », dit-il...

Que le très nuancé Gilles Proulx trouve les policiers trop mous face aux émeutiers, c'est dans l'ordre des choses. Mais quand un punk anarchiste commence à trouver les policiers « *smooth* », c'est peut-être que quelque chose ne tourne pas rond.

# SUITES DE LA UNE

## Québec s'appuie sur le rapport Bernard

**DÉFUSIONS**  
suite de la page A1

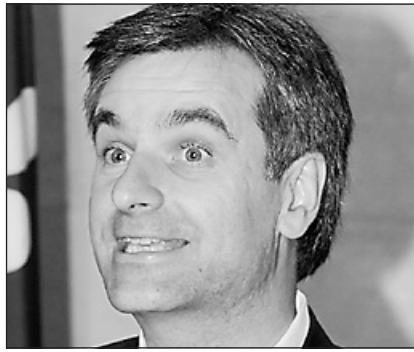
Pour résoudre le problème de Montréal, le ministre Fournier mettra le cap sur le modèle présenté devant la commission parlementaire par M<sup>e</sup> Louis Bernard, ancien mandarin d'expérience. M<sup>e</sup> Bernard proposait que Québec établisse dès le départ les compétences des arrondissements défusionnés, plutôt que de laisser cette question en suspens, au gré d'ententes à venir entre les villes défusionnées et la ville-centre scindée.

Au cabinet du ministre Fournier, le porte-parole, Stéphane Gosselin, a refusé de commenter les informations de *La Presse*. Les amendements en préparation seront déposés en novembre, a-t-il dit, sans spéculer sur les orientations choisies par Québec.

Hier, à quelques jours de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, le premier ministre Charest a fait un lapsus évocateur en parlant d'un « caucus présécessionnel » au lieu de « présessionnel ». Selon lui, le gouvernement demeure largement ouvert aux représentations des maires entendus en commission parlementaire, notamment sur l'idée d'un seuil minimal de participation afin de reconnaître la validité des référendums sur les défusions. Hier, devant les députés, M. Fournier s'est contenté d'une présentation très vague et n'a pas divulgué les amendements qu'il a dans ses cartons.

### Solution Bernard

Le ministre Fournier a été très impressionné par la présentation de Louis Bernard, indique-t-on, bien que dans l'entourage du maire de Montréal, on estime que son modèle comporte des failles importantes. Les membres du conseil municipal n'auraient pas tous le même statut, dit-on. En privé, M. Fournier a toutefois assuré le maire Tremblay que



Jean-Marc Fournier

PHOTO LA PRESSE

Montréal ne pourra se faire imposer des décisions par les villes défusionnées — Montréal devrait avoir en pratique un droit de veto sur les décisions du conseil municipal élargi.

Comme postulat de départ, M<sup>e</sup> Bernard proposait que les arrondissements qui optent pour la défusion aient tous des responsabilités identiques, calquées sur celles des arrondissements qui feront toujours partie de Montréal. Ces villes défusionnées auraient une personnalité juridique distincte et pourraient exercer les pouvoirs normalement dévolus à une municipalité. Leurs compétences seraient toutefois limitées aux services de proximité — essentiellement ce qui est accordé par le projet de loi 9 aux conseils d'arrondissement.

Une fois ces responsabilités établies, les arrondissements défusionnés pourraient élire leur maire, embaucher des employés pour dispenser les services de proximité. Mais les élus de ces arrondissements siègeraient aussi au conseil municipal de Montréal. « L'idée c'est que tous les résidents de l'île soient à un certain degré, des Montréalais », a expliqué hier M<sup>e</sup> Bernard. Il a dit ignorer quel sort avait réservé le ministre Fournier aux propositions qu'il a formulées en septembre à la commission parlementaire chargée d'approfondir

l'étude du projet de loi 9.

Cette formule crée deux types d'arrondissement: les « intravilles », partie de la ville fusionnée, et les « extravilles » où les citoyens auront voté en faveur de la défusion. Principale conséquence, les résidents défusionnés recevront deux factures distinctes, l'une de Montréal pour les services d'agglomération comme la police, et l'autre de l'arrondissement pour les services de « proximité » comme le déneigement.

M. Fournier a confié à certains que les amendements seraient déposés avant le 13 novembre pour permettre au gouvernement d'adopter le projet de loi, profondément remanié, avant les Fêtes.

En coulisses, on affirme que M. Fournier souhaite revenir à la charge en appliquant un taux minimal de participation nécessaire pour qu'un référendum soit valide. En mai dernier, il avait proposé que cette participation des électeurs soit d'au moins 50 %. Il a reculé devant le tir serré des députés du West-Island. Ceux-ci affirmaient qu'on ne pouvait mettre la barre plus haute pour sortir Westmount de Montréal qu'elle ne l'était pour sortir le Québec du Canada.

Toutefois, bien des maires des villes fusionnées ont réclamé qu'un tel seuil de participation soit mis en place. Chaque fois, M. Fournier a sondé leur détermination. Récemment, lors de l'élection d'une défusionniste au conseil municipal de Montréal, il a souligné qu'un référendum où moins de la moitié des gens auraient participé ne serait pas très significatif. Il a toutefois refusé d'élaborer sur le sort que Québec réservera à une telle consultation. Pas question, en revanche, de faire passer de 10 à 25 % les inscriptions au registre municipal pour la tenue d'un référendum. Modification mineure, les cinq jours d'ouverture des registres pourraient être réduits.

## Les négociations s'annoncent serrées avec Ecclestone

**GRAND PRIX**  
suite de la page A1

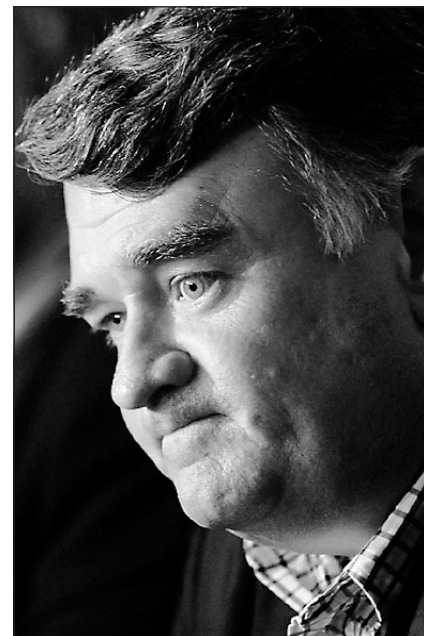
« Ce n'est pas une manoeuvre très élégante », insite M. Legault.

Avant de crier que le Grand Prix est sauvé, Normand Legault devra s'entendre avec le grand manitou de la F1, Bernie Ecclestone, et les négociations s'annoncent corsées. Le promoteur a déjà été très près du puissant homme d'affaires, pour qui il a travaillé de nombreuses années, mais aujourd'hui, le lien est brisé, dit-il. « Bernie a brûlé beaucoup de ponts pour essayer de faire un maximum d'argent. »

Bernie Ecclestone a manoeuvré en impitoyable financier dans ce dossier. Il a retiré le Grand Prix du Canada du calendrier officiel publié en septembre, puis hier, il a remis l'épreuve au programme sous condition. Du coup, le Canada est devenu le 18<sup>e</sup> Grand Prix de la saison et hérite de la facture pour cette épreuve supplémentaire. Normand Legault ne s'en cache pas: il a l'impression d'avoir été floué...

Il est bien prêt à verser une compensation financière aux écuries pour 2004, mais il ne veut pas que son argent serve à gonfler les coffres du multimilliardaire. Il sait que si le Grand Prix de France tombe (les promoteurs doivent plus de 10 millions à Bernie Ecclestone et n'ont toujours pas signé leur contrat pour 2004), l'épreuve canadienne va hériter de l'espace laissé vacant. « Si on prend la place du Grand Prix de France, les écuries ne subiront plus aucun préjudice puisque les publicités sur le tabac sont interdites là-bas aussi, mais moi je ne reverrai pas mon argent pour autant », affirme M. Legault. « Bernie attend peut-être même de conclure une entente avec moi avant de régler le cas de la France. »

Le promoteur veut surtout s'assurer de la survie à long terme du Grand Prix. Pas question, dit-il, de verser des compensations à chaque année au gourmand M. Ecclestone.



Normand Legault

PHOTO LA PRESSE

« Je veux la garantie qu'il ne sortira pas un lapin de son chapeau dans deux ans et qu'il nous demande encore de payer. Je voudrais aussi qu'il prolonge notre contrat jusqu'en 2008. »

Normand Legault estime que les chances de voir les Ferrari, McLaren et autres Formules 1 à Montréal en 2004 sont de 50 %. « De se retrouver sur le calendrier constitue un grand pas dans la bonne direction. Ça prouve qu'il y a une volonté de garder le Grand Prix de part et d'autre, mais il reste encore du chemin à parcourir. »

Tant à Ottawa qu'à Québec, on a ouvert la porte à une aide financière pour garder le Grand Prix à Montréal, mais le gros du fardeau retombera sur les épaules du promoteur. Conséquence: les partisans devront s'attendre à payer plus si le Grand Prix revient en 2004. Combien? Normand Legault ne peut pas le dire. Tout dépendra de l'aide des gouvernements, des investissements privés... et de l'appétit de Bernie Ecclestone.



# Réservez votre hublot

Faites ça vite, vite, même très très vite!

C'est notre solde de 3 jours seulement sur des destinations canadiennes et américaines.

Réservez dès maintenant! L'offre prend fin le 17 octobre 2003 et les voyages peuvent être effectués jusqu'au 12 décembre 2003.

Voici quelques exemples des destinations offertes.

**CANADA : les voyages peuvent être effectués jusqu'au 12 décembre 2003.**

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE au départ de MONTRÉAL et sont offerts uniquement à [aircanada.com](http://aircanada.com)

Obtenez un mille Aéroplan<sup>MD</sup> pour chaque tranche de trois dollars dépensés sur [aircanada.com](http://aircanada.com)

D'autres tarifs réduits sont offerts par notre bureau des réservations Air Canada et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour.

HALIFAX	TORONTO	DEER LAKE	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	WINNIPEG	CALGARY	EDMONTON	REGINA	SASKATOON	VANCOUVER
64	89	104	104	118	139	139	172	172	174

**ÉTATS-UNIS : les voyages peuvent être effectués jusqu'au 12 décembre 2003.**

Les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet aller-retour au départ de MONTRÉAL.

Réservez à [aircanada.com](http://aircanada.com) et économisez 5 \$ aller-retour.

BOSTON NEW YORK/NEWARK	CLEVELAND PITTSBURGH	WASHINGTON, D.C. BALTIMORE	ATLANTA CHARLOTTE	CHICAGO	MIAMI/TAMPA ORLANDO/FORT LAUDERDALE	WEST PALM BEACH FORT MYERS	DALLAS/FORT WORTH HOUSTON/NOUVELLE-ORLÉANS	LAS VEGAS/LOS ANGELES SAN FRANCISCO	SEATTLE PORTLAND, OR
99	99	99	124	124	164	164	199	214	214

26 oct. - 12 déc. 2003

Réservez directement à [aircanada.com](http://aircanada.com) ou à [destina.ca](http://destina.ca) notre partenaire en ligne.  
Téléphonez à votre agent de voyages ou à Air Canada au 1 888 247-2262.  
Votre agent de voyages peut vous réserver des tarifs Web aller simple pour tous vos voyages au Canada à [aircanada.com](http://aircanada.com)

**AIR CANADA**

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE



# PIERRE FOGLIA

## La sémantique de la crotte de bique

Je n'ai pas vu un seul épisode de *Star Académie*. Ni regardé le *Loft Story* français. Mais j'ai beaucoup lu sur le phénomène de la télé-réalité. Et j'ai lu des choses fort intéressantes. Dans mon journal français préféré (*Le Monde*), mais dans *Libé* aussi, dans *L'Express*, dans les revues, et chez les Italiens, chez les Américains et dans le *Globe and Mail*. Depuis deux ou trois ans, la télé-réalité a été l'objet de réflexions philosophiques assez pointues, et a été le prétexte à une critique bien articulée de la société et de la télévision. Les *contre* parlent de voyeurisme et du reflet de notre insignifiance collective. Tandis que les *pour* parlent de la revanche du téléspectateur moyen, et à travers lui de la revanche du quotidien, ce quotidien enfin devenu sujet d'une actualité d'où il avait été chassé par l'accident, l'avatar, la star et le Nascar. Passionnant. Je n'ironise absolument pas. Depuis deux ou trois ans, la télé-réalité nourrit un débat d'un tel niveau qu'on en perd de vue la médiocrité de son objet. À plus forte raison quand, comme moi, on n'a jamais vu ledit objet. Je vous le répète, je n'ai pas vu un seul épisode de *Star Académie*. Ni de *Occupation double*. Ni regardé le *Loft Story* français. Jamais. Rien. Et cela jusqu'à avant-hier.

Mardi soir à TQS, après un autre désespérant 110 %, je suis tombé bien involontairement sur la reprise du *Loft Story* du jour. Un choc. Quoi ! Juste ça ? Cette chose inconsistante ? Ces garçons épais avec des sous-titres ? Ces filles sculpturales, toutes pareilles, qui ont l'air d'avoir été sélectionnées pour jouer dans une équipe de basketball ou dans un film porno allemand. Je me suis senti floué. Arnaqué. Pas par le programme lui-même, par le débat dont je viens pourtant de vous dire qu'il me stimule depuis trois ans.

C'est un peu comme si un ethnologue, un anthropologue — mettons Lévi-Strauss lui-même —, un sociologue, un philosophe, un comportementaliste, un metteur en scène, le chroniqueur le plus brillant du *New York Times* et, mettons, pour faire bonne mesure, Umberto Eco, c'est un peu comme si tous ces grands esprits étaient réunis autour d'une table et parlaient d'un objet posé sur la table, un objet pour l'instant dissimulé à ma vue. Je les entends parler, je trouve leurs propos absolument brillants, je les écoute avec passion depuis quelques heures, finalement je m'avance vers la table et je reste pétrifié en découvrant que l'objet dont ils parlent, n'est pas un objet, mais un déchet : une toute petite crotte de bique. Et je leur dis : ben voyons donc les boys, que faites-vous là à débattre

de la sémantique de la crotte de bique ? Et de me présenter à eux : je m'appelle Pierre Foglia, je suis un chroniqueur un peu vulgaire et je vais vous raconter une histoire, une joke en fait qui commence comme toutes les jokes par *une fois c'est* une entreprise qui place une petite annonce dans le journal : cherche technicienne. Des dizaines de candidates répondent à l'annonce. Trois sont retenues et mises à l'essai une semaine. Il faut en choisir une, mais les trois sont si compétentes qu'au bout de la semaine on décide de prolonger leur essai d'une autre semaine et comme on hésite encore après ce nouveau délai, le chef du personnel a l'idée de tester leur honnêteté, on va se tromper dans leur paie, on va leur donner chacune 200 \$ de plus.

La première rend les 200 \$ sur-le-champ. La seconde seulement deux jours après. La troisième ne rend rien du tout. Laquelle a eu la job ?

La même que celle qui restera à la fin de *Loft Story* dans 63 jours : celle qui a les plus gros têtards.

Le reste n'est que littérature, excusez, le reste n'est que télévision, je veux dire prétexte à annoncer du Pepsi vanille.

MES MORTS — Fait longtemps que je ne vous ai pas parlé de mes

morts. Quand on est vieux on a des morts presque aussi souvent qu'on a des boutons dans le front quand on est jeune. Mon dernier mort c'est François. C'était à la mi-août, je parlais pour les championnats du monde d'athlétisme, je le croise au bureau :

Ça va François ?  
J'ai mal aux dents, qu'il me répond.

Je connais François Béliveau depuis toujours. Son deuxième métier, peut-être même son premier avant journaliste : rassembleur. Toujours en train d'organiser un voyage de groupe, des jeux mondiaux pour journalistes, des soirées de quilles, de curling, à une époque il voulait absolument me faire jouer au curling.

J'haiiii ça.  
Viens donc, c'est pas pour le curling, c'est pour la soirée, pour le monde...

Justement j'haiiii le monde, François.

Lui l'aimait.

Bref, je pars pour les championnats, j'appelle au bureau pour je ne sais plus quoi. Sais-tu pour François ? me demande-t-on. Le dentiste l'avait envoyé voir un oncologue qui lui avait annoncé qu'il ne lui restait que deux ou trois semaines à vivre si on ne faisait rien ; deux ou trois mois si on sortait la grosse artillerie. Il a choisi la sortie la plus proche. Il

est mort la veille de mon retour. Quand je suis parti il avait mal aux dents, je reviens et je croise ses deux filles dans le parking de *La Presse*, Caroline et Marie-Josée qui s'en allaient le veiller au salon.

Je me sens de plus en plus comme le dernier arbre dans une coupe à blanc.

REMERCIEMENTS — Il vous souviendra peut-être qu'il y a un an je vous entretenais parfois de l'ami Jean-Pierre (Viau) qui avait lourdement chuté dans la cycloportive du Mont-Sutton et se réveillait miraculeusement après 11 jours dans le coma. Tout aussi miraculeuse a été sa réhabilitation. Jean-Pierre a repris son travail, il a refait un peu de vélo cet été. Restent tout de même quelques séquelles dont une grande fatigabilité paraît-il commune à la plupart des traumatisés du crâne. Sa femme tient à remercier ici tous les gens qui l'ont soutenue dans cette épreuve : *D'abord merci aux coureurs qui se sont arrêtés pour secourir Jean-Pierre. Merci à la dame qui m'a prise dans ses bras quand j'ai appris la terrible nouvelle là-haut. Merci à ce Daniel qui a demandé l'aide d'un moine de l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, merci à tous ceux qui nous ont manifesté leur sympathie de quelque manière que ce soit, nous avons été très touchés...* (Isabelle Marçil).

**MOBILART**  
*Meubles & décor*

**GRANDE LIQUIDATION**  
des meubles en démonstration

Épargnez jusqu'à **50%**

Librairie style Empire en olivier

5805 Transcanadienne, Ville St-Laurent  
(Rond-point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)  
(514) 748-9500  
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h

6529, boul. Décarie Montréal  
(coin Plamondon)  
(514) 344-1400  
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h

EN VOYAGE AVEC VOUS  
**VACANCES VOYAGE**

Tous les mercredis et samedis dans **LA PRESSE**

LE WEEK-END TOUTE LA SEMAINE !  
**ACTUEL**  
magazine

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

**15<sup>e</sup> VENTE anniversaire**

Visitez l'un de nos 21 magasins !

**SE TERMINE 19 OCTOBRE**

à gagner **10 000\$** de meubles

réparti en 3 prix de 5000\$, 3000\$ et 2000\$ • détails et coupon en magasin • aucun achat requis

**MULTI MEUBLES**  
*Ma source de confort... et d'inspiration!*

Grand Montréal

Multi Meubles Nahtajo BROSSARD (450) 445-1216	Multi Meubles S.J. Dion JOLIETTE (450) 759-1409	Multi Meubles St-Cyr L'ASSOMPTION (450) 589-2291	Multi Meubles Clavel ST-JÉRÔME (450) 438-3678	Multi Meubles Dubois ST-THÉRÈSE (450) 433-3601
--	--	---	--	---

**www.multimeubles.com**

CONTEMPORAINE

**LE MANTEAU BORDÉ FAÇON FOURRURE 199<sup>95</sup>**

Confort enveloppant d'un manteau à large capuche, en mélange laine et cachemire avec bordure façon fourrure givrée deux tons sur marine ou taupe. 6 à 16 tailles régulières et petites. Rég. 250.00

**VOTRE CHOIX, NOS COLLECTIONS... SIMONS: LA DESTINATION MANTEAUX PAR TOUS LES TEMPS !**

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Vente

**de rénovation**  
Prix réduits jusqu'à 50%  
sur certains de ces produits

## Duvets

<b>Canard blanc</b> le plus abordable	Simple	59 <sup>s</sup>	44 on
	Double	79 <sup>s</sup>	56
	Queen	89 <sup>s</sup>	64
	King	99 <sup>s</sup>	72

<b>Duvet de canard blanc</b> quatre saisons garantie de 15 ans	Simple	119 <sup>s</sup>	23 on
	Double	149 <sup>s</sup>	29
	Queen	159 <sup>s</sup>	35
	King	179 <sup>s</sup>	40

<b>Duvet et plumes, canard blanc</b> pour chambre fraîche garantie de 15 ans	Simple	119 <sup>s</sup>	40 on
	Double	149 <sup>s</sup>	50
	Queen	159 <sup>s</sup>	60
	King	179 <sup>s</sup>	80

<b>Duvet d'oie</b> poids estival garantie de 15 ans	Simple	99 <sup>s</sup>	18 on
	Double	129 <sup>s</sup>	23
	Queen	139 <sup>s</sup>	25
	King	179 <sup>s</sup>	29

<b>Duvet d'oie</b> quatre saisons pour chambre chauffée garantie de 15 ans	Simple	149 <sup>s</sup>	20 on
	Double	179 <sup>s</sup>	25
	Queen	209 <sup>s</sup>	30
	King	259 <sup>s</sup>	35

<b>Duvet d'oie</b> trois saisons pour chambre fraîche garantie de 15 ans	Simple	189 <sup>s</sup>	30 on
	Double	229 <sup>s</sup>	39
	Queen	259 <sup>s</sup>	42
	King	299 <sup>s</sup>	50

<b>Duvet d'oie</b> "Ultra" pour chambre "froid" garantie de 15 ans	Simple	219 <sup>s</sup>	40 on
	Double	269 <sup>s</sup>	50
	Queen	299 <sup>s</sup>	55
	King	345 <sup>s</sup>	65

<b>Duvet canadien 700 "loft"</b> 370 fils au p.c. deluxe pour chambre froide garantie de 15 ans	Simple	299 <sup>s</sup>	20 on
	Double	369 <sup>s</sup>	25
	Queen	439 <sup>s</sup>	30
	King	499 <sup>s</sup>	35



## Oreillers

Oreillers en duvet  
en plumes ou  
format européen  
*à partir de 15<sup>s</sup>*

Depuis 15 ans  
recommandé par  
"Le Consommateur  
Averti",  
le guide pour les  
meilleurs achats.\*



\* disponibles en librairies

## Housses

<b>Poly-coton</b> housses de duvet à partir de	Simple	39 <sup>s</sup>
	Double	49 <sup>s</sup>
	Queen	59 <sup>s</sup>
<b>Coton 100%</b> housses de duvet à partir de	Simple	60 <sup>s</sup>
	Double	70 <sup>s</sup>
	Queen	75 <sup>s</sup>
<b>Coton égyptien</b> housses de duvet à partir de	Simple	79 <sup>s</sup>
	Double	90 <sup>s</sup>
	Queen	99 <sup>s</sup>
	King	119 <sup>s</sup>

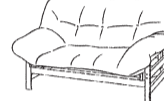
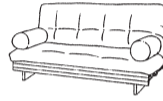
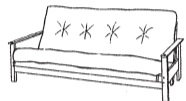
## Lits-de-plumes

Déposé sur votre futon ou matelas,  
notre lit-de-plumes vous offre un  
sommeil deluxe au prix modique

<b>Lit-de-plumes léger</b> pour le confort	Simple	89 <sup>s</sup>
	Double	110 <sup>s</sup>
	Queen	125 <sup>s</sup>
<b>Lit-de-plumes deluxe</b> le confort maximale	Simple	130 <sup>s</sup>
	Double	155 <sup>s</sup>
	Queen	230 <sup>s</sup>

## Futons, bases, housses

Futons à partir de 105<sup>s</sup>  
Bases à partir de 89<sup>s</sup>  
Housses de futon à partir de 39<sup>s</sup>



317876

Av. des Pins  
S-Laurent  
S-Urbain  
Prince Arthur

# ungava

duvet MAGASIN de FABRICANT

mar - ven 11 - 18  
sam 11 - 17  
dim et lun fermé

10, av. des Pins ouest, (coin blvd. St-Laurent), Montréal 287-9276

## ACTUALITÉS

# La mission chinoise est un « succès »

ASSOCIATED PRESS

**PÉKIN** – Le premier « taïkonaute » de l'histoire est revenu sain et sauf sur terre ce matin, comme prévu, après un vol en orbite de 21 heures, a annoncé le gouvernement chinois. Le centre de contrôle du premier vol habité de l'histoire de la Chine a estimé que la mission était un « succès ».

La capsule transportant Yang Liwei a touché le sol dans la partie verdoyante de la Mongolie-Intérieure dans le nord de la Chine, selon l'agence Xinhua. Quelques minutes plus tard, il est sorti de la

capsule et s'est dirigé vers les services de secours, a expliqué la télévision d'État.

« L'atterrissage est un succès », a également lancé un reporter de la télévision chinoise. La chaîne a diffusé une image de la capsule. Le premier ministre de la Chine s'est immédiatement adressé au lieutenant-colonel Yang Liwei et l'a félicité. Le gouvernement a annoncé que la capsule a atterri à 6 h 28, heure locale, ce matin. Le « taïkonaute » est en « bonne santé », mais il va subir comme prévu des examens physiques complémentaires.

# Le FBI envoie une équipe d'experts

CONVOI  
suite de la page A1

Il a répété que les actes terroristes compromettent la création d'un État palestinien.

M. Bush, de passage en Californie, a affirmé que le premier ministre palestinien, Ahmad Qoreï, doit être en mesure de contrôler les forces de sécurité. Elles ne sont actuellement pas « efficaces » dans la lutte contre le terrorisme, a dit le chef de la Maison-Blanche, déclarant que M. Arafat « bloque » une telle réforme.

Le porte-parole du secrétariat d'État, Richard Boucher, a affirmé pour sa part que « la nature de cet attentat » porte à croire qu'il visait spécifiquement le convoi américain. Le ministre de la Défense d'Israël, Shaoul Mofaz, a abondé dans le même sens. L'ambassadeur des États-Unis en Israël, Daniel Kurtzer, a été plus prudent. Au cours d'un point de presse, il a dit ignorer si les intérêts américains avaient été délibérément pris pour cible.

Rien ne permettait de savoir que les véhicules du convoi diplomatique appartenaient à l'ambassade des États-Unis. Le FBI enverra une équipe d'experts dans la bande de Gaza pour contribuer à l'enquête. Les premiers enquêteurs sur le terrain ont été accueillis hier par des volées de pierres, à l'instar des journalistes.

Le véhicule a été déshabillé par une bombe placée en bordure de la route près du terminal d'Erez, principal point de passage entre la bande de Gaza et Israël. Des responsables de la sécurité de l'ambassade se trouvaient à bord. Ils accompagnaient des diplomates s'appuyant à interviewer des étudiants palestiniens en lice pour l'obtention de bourses d'études américaines. Outre les trois Américains morts, un quatrième, grièvement blessé, est dans un état stable à l'hôpital. Les occupants des deux autres voitures faisant partie du convoi sont indemnes.

Il ne s'agissait pas de la première attaque subie par les Américains dans les territoires palestiniens, a souligné M. Kurtzer, précisant qu'une voiture de l'ambassade avait été attaquée en juin. Cet attentat n'avait fait aucune victime.

L'Agence France-Presse a rapporté qu'un homme se réclamant du grou-

pe palestinien des Comités de la résistance populaire a revendiqué l'attentat. Le Hamas et le Jihad islamique, les deux principaux mouvements radicaux palestiniens, ont rapidement soutenu n'avoit rien à voir avec l'attaque.

M. Arafat a présenté ses condoléances au président des États-Unis et condamné l'attentat, le qualifiant de « crime ». Le premier ministre palestinien a fait de même, exprimant regrets et colère. M. Qoreï a aussi dit souhaiter que l'attaque ne décourage pas « les efforts déployés par les États-Unis dans le processus de paix et pour mettre fin à l'effusion de sang dans la région ».

Qu'elle ait ou non délibérément visé les États-Unis, l'attaque d'hier ne modifiera pas la stratégie de Washington dans cette région, a estimé Mary-Jane Deeb, spécialiste du monde arabe rattachée à l'Université de Washington.

« Ça ne changera pas beaucoup les choses parce que pour le moment, ça ne marche pas. Il n'y a pas de feuille de route, les Palestiniens sont divisés entre eux, le processus de paix n'existe plus... Et il y a ce mur qui est en train de diviser tout le monde », a dit M<sup>me</sup> Deeb.

« Du côté de Washington, deux choses prédominent maintenant, la question irakienne et l'élection présidentielle de l'an prochain, a ajouté l'enseignante au cours d'une entrevue téléphonique. La perception est qu'ils ont fait tout ce qu'ils pouvaient faire et qu'ils n'ont vraiment plus le temps de continuer avec cette situation parce qu'ils en ont plein les bras avec l'Irak et l'Afghanistan, où la situation se détériore aussi. »

L'attaque d'hier s'est justement produite peu de temps après que Washington eut mis son veto, au Conseil de sécurité des Nations unies, à un projet de résolution condamnant la construction de ce qu'Israël qualifie de « ligne de sécurité » en Cisjordanie. Le projet qualifiait d'illégal ce que les Palestiniens décrivent comme un « mur de l'apartheid ». Le principal négociateur palestinien, Saëb Erakat, a estimé que « le gouvernement israélien va interdire ce veto comme un feu vert pour poursuivre la construction du mur et des colonies ».

— Avec la collaboration de l'AFP

# SOLDE DE MI-SAISON

# 30 À 50% DE RABAIS

# SUR MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE AUTOMNE 2003

# Tristan & AMERICA

FLOWING LINES<sup>®</sup>  
par Kaufmann de Suisse

Cadeau Unique pour une personne  
tout aussi unique

KAUFMANN de SUISSE  
JOAILLIERS EXCLUSIFS - DEPUIS 1954

MONTRÉAL, H3G 2C1, 2195 CRESCENT, (514) 848-0595  
PALM BEACH, FLORIDA, 33480, 210 WORTH AVENUE (800) 832-2808  
NEW YORK, 10012, 785 MADISON AVE., (212) 249-5700  
www.kaufmannsuisse.com

31745681

# L'ESSAI ROUTIER DÉMESURÉ

Seulement chez GM. Prenez place à bord de pratiquement n'importe quel nouveau modèle 2004 ou 2003 pour un essai routier 24 heures. Une chance unique de vous laisser séduire par votre nouveau véhicule avant de l'acheter. Cette offre a lieu maintenant, chez les concessionnaires participants, sous réserve de certaines conditions. Détails chez votre concessionnaire, sur le site [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.\*\*



ESSAI ROUTIER  
**24 heures**



**PLUS**  
pour un temps limité  
**500\$ DE RÉDUCTION\***  
à l'achat ou à la location, sur presque tous les modèles



## 2004 CHEVROLET CAVALIER VL 2 et 4 portes

- Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Moteur ECOTEC 2.2L de 140 hp • Transmission manuelle Getrag 5 vitesses
- Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Aileron sur le modèle 2 portes
- Sacs gonflables à déploiement adapté côtés conducteur et passager avant

**169\$** PAR MOIS  
TERME DE 48 MOIS\*\*  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*** OU **0%**  
FINANCEMENT À L'ACHAT\*

**500 \$ DE RÉDUCTION INCLUS\***



## 2004 CHEVROLET VENTURE MAXI VALEUR

- Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Moteur V6 3.4L de 185 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses
- Climatiseur • Portes électriques avec téléverrouillage • Radio AM-FM stéréo avec lecteur CD • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré

**228\$** PAR MOIS  
TERME DE 48 MOIS\*\*  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*** OU **0%**  
FINANCEMENT À L'ACHAT\*

**500 \$ DE RÉDUCTION INCLUS\***



## 2004 OLDSMOBILE ALERO 4 portes

- Garantie 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise
- Moteur ECOTEC 4-cyl. d'aluminium 2.2L de 140 hp • Transmission automatique 4 vitesses • Groupe Style Alero incluant: siège conducteur ajustable en hauteur à réglage électrique, aileron, roues de 16 po en aluminium avec reflet peint argent
- Climatiseur • Régulateur de vitesse avec commandes au volant

**218\$** PAR MOIS  
TERME DE 48 MOIS\*\*  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*** OU **0%**  
FINANCEMENT À L'ACHAT\*

**500 \$ DE RÉDUCTION INCLUS\***



## 2004 CHEVROLET TRAILBLAZER LS 4x4

- Moteur Vortec 4200 I6 de 275 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Boîte de transfert Autotrac • Pont arrière autobloquant
- Climatiseur à deux zones • Roues de 16 po en aluminium • Vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

**398\$** PAR MOIS  
TERME DE 48 MOIS\*\*  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*** OU **0%**  
FINANCEMENT À L'ACHAT\*

**500 \$ DE RÉDUCTION INCLUS\***



## 2004 CHEVROLET IMPALA

- Moteur V6 3.4L de 180 hp • Transmission automatique électronique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur à deux zones • Portes, vitres, rétroviseurs et coffre à commandes électriques avec téléverrouillage
- Régulateur de vitesse avec commandes au volant • 6 passagers

**258\$** PAR MOIS  
TERME DE 48 MOIS\*\*  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*** OU **0%**  
FINANCEMENT À L'ACHAT\*

**500 \$ DE RÉDUCTION INCLUS\***



## 2004 CHEVROLET SILVERADO à cabine allongée

- Moteur V8 Vortec 4800 de 285 hp • Transmission automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage charge lourde • Freins à disque avec système ABS aux 4 roues • Banquette avant divisée 40/20/40 avec garniture en tissu • Pont arrière autobloquant • Climatiseur à deux zones

**378\$** PAR MOIS  
TERME DE 30 MOIS\*\*  
**0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ\*** OU **0%**  
FINANCEMENT À L'ACHAT\*

**500 \$ DE RÉDUCTION INCLUS\***  
50% DE RÉDUCTION SUR CERTAINS GROUPES D'ACCESSOIRES\*

**OFFRES  
EXCEPTIONNELLES  
SUR LES  
MODÈLES 2003**

PLUS

**0%**  
**FINANCEMENT À L'ACHAT\***  
**60 MOIS**

**BIEN PLUS.**



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. \*Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 et 2004 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003, et jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2004. \*Le crédit de 500\$ comprend les taxes applicables et est inclus dans les offres de cette publicité. \*\*Offres s'appliquant aux modèles neufs 2004 suivants: Cavalier (1JC37/R7A) ou (1JC69/R7A), Impala (1WF19/R7A), Alero (3NK69/R7A), Venture (1UN16/R7A), TrailBlazer (CT15506/R7A) et Silverado à cabine allongée (CC15753/R7F). Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Silverado 30 mois) avec versement initial ou échange équivalent: Cavalier (2 118\$), Impala (3 383\$), Alero (2 984\$), Venture (2 824\$), TrailBlazer (5 259\$) et Silverado à cabine allongée (3 967\$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km à l'exception du Silverado à cabine allongée, frais de 12¢ après 50 000 km. Dépôt de sécurité (Impala: 300\$, TrailBlazer: 475\$, Silverado: 450\$) et première mensualité exigés à la livraison. \*Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigée à la livraison. \*Cette offre est disponible chez les concessionnaires participants, sous réserve de certaines conditions. \*\*Ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon le concessionnaire. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux conducteurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire canadien valide et étant un acheteur qualifié. Sous réserve de certaines conditions. Des restrictions d'utilisation s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou votre détaillant pour en savoir plus. L'essai routier, l'offre de financement à l'achat et la réduction de 500\$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles Cadillac XLR, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer et aux camions série W et poids moyens. L'offre de financement ne s'applique pas aux modèles Cadillac, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcanada.com](http://gmcanada.com) ou au 1 800 463-7483.



# Accident de traversier à New York

Les autorités comptent au moins 10 morts

CATHERINE HOURS  
AGENCE FRANCE-PRESSE

**NEW YORK** — Un traversier rempli de passagers a violemment heurté un quai à New York en accostant hier à Staten Island, faisant au moins 10 morts et plusieurs dizaines de blessés.

« Dix morts ont été confirmées et 34 personnes ont été hospitalisées », a dit le maire Michael Bloomberg sur les lieux du drame, relevant que le bilan « pourrait évoluer » encore au vu de la gravité de certaines blessures. « C'est une terrible tragédie, des gens qui seraient chez eux et qui nous sont soudainement enlevés », a-t-il ajouté.

Peu avant 15h30, le traversier *Andrew J. Barberi*, qui venait de Manhattan, s'est encastré dans les piles de bois du quai, qui a alors déchiré toute une partie de la coque. Des images des lieux montrent le quai en partie arraché, témoin de la violence du choc. Elles montrent aussi le grand bateau jaune de trois étages, éventré sur tout un pan.

« Les gens assis (sur le pont principal) alors que le traversier accostait ont été touchés par les piles qui ont traversé le côté du bateau », a expliqué M. Bloomberg.

Les raisons de la collision « restent à déterminer », a-t-il ajouté, refusant de « spéculer ». Selon lui, l'équipage, dont aucun membre n'a été touché, a été immédiatement entendu. Le maire a évoqué les vents violents soufflant sur la ville mais, selon lui, « dans quelle mesure ils ont contribué à l'accident, il est trop tôt pour le dire ».

« Rien n'indique qu'il s'agisse d'autre chose que d'un tragique accident », a-t-il ajouté.

*Andrew J. Barberi* a, selon la compagnie de transport propriétaire, une capacité d'accueil de 6000 passagers. Le nombre de passagers à bord hier



Des remorqueurs poussent le traversier endommagé à Staten Island.

PHOTO AP ©

n'était pas encore connu au moment de mettre sous presse, mais une moyenne de 1500 voyageurs prennent place dans l'embarcation à chaque trajet.

« Il semble que le bateau n'a pas ralenti », a expliqué un passager, Paul Wiedemann, à la chaîne locale New York One.

« Ça ressemblait à une explosion et ma première pensée a été *C'est une bombe* », a ajouté un policier à la retraite, selon qui la structure du navire s'est déchirée vers le bas. « Beaucoup d'entre nous ont eu peur que le bateau ne coule, mais alors la police et l'équipage sont arrivés », a-t-il ajouté, indiquant avoir vu deux ou trois personnes sous les décombres.

« J'étais assis dans le bas (du bateau), sur la gauche, quand soudain nous avons heurté les piles, sur le côté droit », raconte un autre témoin, Bob Carroll.

« Tout le monde criait. Les piles ont traversé le côté droit du bateau. Les gens se sont précipités les uns sur les

autres. Tout le côté du bateau semblait avoir été ouvert par un ouvre-boîte. Si j'avais été assis sur le côté droit, je serais mort. Vous pouvez voir que certaines personnes n'allaient pas en réchapper », a-t-il dit.

Cette ligne de traversier, qui depuis 1905 relie la pointe sud de Manhattan à Staten Island, fonctionne 24 heures sur 24, avec cinq bateaux et des départs en moyenne toutes les demi-heures. Elle connaît la son pire accident.

En février 1995, un traversier avait violemment heurté un quai de ce même terminal de Staten Island, blessant 18 personnes. En septembre 1997, une voiture s'était retrouvée à l'eau en embarquant sur *Andrew J. Barberi*, blessant légèrement le conducteur et un manoeuvre.

Gratuit, ce traversier est le mode de transport quotidien de 70 000 personnes, dont nombre se rendent à Manhattan pour travailler. Les deux îles ne sont reliées, outre par le bateau, que par le pont de Verrazano.

# André Bourbeau nommé président du CA d'Hydro-Québec

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

**QUÉBEC** — Coup de théâtre hier chez Hydro-Québec. Le gouvernement de Jean Charest a nommé un ancien ministre libéral, André Bourbeau, comme président du conseil d'administration.

M. Bourbeau, qui entre en fonction dès lundi prochain, remplace Jacques Laurent. Les libéraux considéraient M. Laurent comme un ami personnel du chef de l'opposition Bernard Landry et il semble que le lien de confiance n'existait pas entre le gouvernement libéral et le président du Conseil d'administration de la société d'État.

**M. Bourbeau a été l'un des piliers du gouvernement Bourassa de 1985 à 1994.**

La nomination de M. Bourbeau a été faite lors de la réunion du conseil des ministres hier matin. Elle a été rendue publique dans un bref communiqué en fin d'après-midi.

Le premier ministre Jean Charest, qui avait rencontré la presse plus tôt en après-midi, s'était bien gardé de faire mention de cet important changement au sein d'une des sociétés d'État majeures du Québec.

Le mandat de nomination d'André Bourbeau, document qui permettra de connaître les conditions de l'embauche de l'ancien ministre, notamment son salaire,

n'était pas disponible au moment de mettre sous presse.

M. Bourbeau, un notaire âgé de 67 ans, a été l'un des piliers du gouvernement libéral de Robert Bourassa de 1985 à 1994.

Il a été successivement ministre des Affaires municipales, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, puis des Finances.

Avant sa première élection à l'Assemblée nationale en 1981, M. Bourbeau avait fait carrière sur la scène municipale à la Ville de Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal — aujourd'hui un arrondissement de Longueuil —, dont il a été conseiller municipal, puis maire.

Comme ministre de la Sécurité du revenu, il avait renforcé les mesures de contrôle à l'aide sociale, ce qui lui avait attiré de sévères critiques de la part des organismes de défense des démunis.

Comme ministre des Finances, M. Bourbeau s'était signalé en présentant au printemps 1994 le budget contenant le plus important déficit de l'histoire du Québec, soit près de 6 milliards.

Député de l'opposition de 1994 à 2003, M. Bourbeau était devenu le collecteur de fonds du Parti libéral.

M. Bourbeau s'intéresse par ailleurs à l'opéra et il a contribué au développement de la carrière de plusieurs jeunes artistes québécois dans ce secteur.

Le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, doit faire le point au sujet de cette nomination aujourd'hui devant la presse.

# Alliancistes et conservateurs s'entendent

JOËL-DENIS BELLAVANCE

**OTTAWA** — À quelques mois du déclenchement probable des élections fédérales, les dirigeants du Parti progressiste-conservateur et de l'Alliance canadienne ont modifié la donne politique de manière considérable hier en concluant une entente pour fusionner ces deux partis de droite.

Cette entente, qui doit être officiellement signée par le chef conservateur, Peter MacKay, et le chef allianciste, Stephen Harper, ce matin à Ottawa, mettra donc fin à une lutte fratricide qui dure depuis 15 ans et qui a permis aux libéraux de remporter trois victoires électorales éclatantes depuis 1993.

Même si plusieurs étapes difficiles doivent encore être franchies, le nouveau parti qui naîtra des cendres du Parti progressiste-conservateur et de l'Alliance canadienne s'appellera le Parti conservateur du Canada.

En cette semaine de relâche parlementaire, MM. MacKay et Harper sont revenus d'Halifax et de Calgary respectivement afin de revoir ensemble les détails de l'entente qui devra être analysée par des députés et les militants des deux formations politiques.

« De toute évidence, les négociations ont atteint un point tournant. Nous croyons que nous avons une entente de principe. Il n'y a rien encore de signé. Je vais rencontrer M. Harper d'ici peu à ce sujet », a déclaré M. MacKay à son arrivée à l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa.

M. Harper a tenu des propos semblables avant de quitter l'aé-

roport de Calgary en direction d'Ottawa. « Je crois que nous sommes prêts de conclure quelque chose de très historique, non seulement pour ce qui est de l'avenir de notre pays, mais pour ce qui est des pratiques autour du globe. Il n'arrive pas souvent que l'échiquier politique soit modifié de manière importante si rapidement, mais je crois que nous sommes sur le point de le faire », a-t-il déclaré.

Les négociations qui ont mené à l'entente de principe ont commencé en août et ont souvent été difficiles. La principale pierre d'achoppement touchait la formule pour choisir le chef. L'Alliance canadienne souhaitait que tous les membres du parti aient droit de vote tandis que le Parti progressiste-conservateur, qui compte moins de membres, tenait à une formule plus traditionnelle, selon laquelle des délégués sont choisis pour participer à un congrès où le leader est élu. En bout de piste, l'Alliance canadienne a accepté la formule utilisée par les conservateurs.

L'entente devra être entérinée par les membres des deux partis d'ici le 12 décembre (66 % dans le cas du Parti progressiste-conservateur et 51 % dans le cas de l'Alliance canadienne). Si l'entente est acceptée par les deux camps, une course à la direction sera déclenchée et le chef du nouveau parti sera choisi le 21 mars 2004. Les candidats — MM. Harper et MacKay seront sans doute dans la course et le nom de l'ancien premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, circule aussi — pourront vendre des cartes de membres jusqu'en février.

Mais cette entente pourrait en-

traîner des départs au sein du Parti progressiste-conservateur : le seul député conservateur au Québec, André Bachand, a déjà fait savoir qu'il claquera la porte de son parti s'il fusionnait avec l'Alliance canadienne. Durant une conférence téléphonique réunissant le caucus conservateur, M. Bachand a d'ailleurs réitéré sa vive opposition et a promis de faire campagne pour convaincre les militants du parti de la rejeter. S'il échoue, il pourrait joindre les libéraux de Paul Martin.

L'ancien premier ministre Joe Clark, qui a cédé les rênes du parti à M. MacKay en mai, a aussi dénoncé l'accord, tout comme le député Rick Borotsik, du Manitoba. Mais d'autres députés conservateurs qui étaient aussi opposés à ce mariage politique, notamment Elsie Wayne, du Nouveau-Brunswick, se sont ralliés à l'entente hier. « Nous devons revenir à un système de deux partis aux Communes », a-t-elle dit hier.

L'ancien premier ministre Brian Mulroney, qui a été le dernier chef conservateur à diriger le pays de 1984 à 1993, a mis tout son poids dans la balance afin de convaincre les deux partis d'unir leurs forces.

Les premiers ministres conservateurs des provinces de l'Alberta (Ralph Klein), du Nouveau-Brunswick (Bernard Lord), de la Nouvelle-Écosse (John Hamm) et de l'Île-du-Prince-Édouard (Pat Binns) ont aussi contribué à mettre un terme à la lutte fratricide.

« Cela a été une période difficile pour les conservateurs. Dès le départ, mon but était de construire un parti qui réunirait tous les conservateurs sous une même tente », a déclaré M. MacKay.

# 11 millions dans les coffres de Martin

GILLES TOUPIN

**OTTAWA** — Chose promise, chose faite : le candidat à la succession de Jean Chrétien, Paul Martin, a dévoilé hier les noms de ses donateurs secrets et la somme de leurs contributions, soit 1 147 500 \$.

Cela porte à quelque 11 millions les contributions totales amassées par l'équipe de Paul Martin, assuré de remporter l'investiture libérale le 15 novembre prochain. Une somme impressionnante comparé au maigre 991 000 \$ recueilli par sa rivale dans la course, la ministre du Patrimoine, Sheila Copps.

La majorité des contributions proviennent de grandes compagnies et de firmes bien en vue, dont KPMG (100 000 \$) et Price Waterhouse Coopers (100 000 \$). Des 39 donateurs de la liste secrète, seulement six sont des particuliers. On remarque notamment un don de 100 000 \$ de Harry Siele et deux dons qui totalisent 60 000 \$ du sénateur libéral montréalais Léo Kolber.

L'opposition a réagi à cette divulgation finale de Paul Martin en se disant scandalisée par les liens étroits qui unissent « le premier ministre de facto », selon l'expression qu'elle utilise pour qualifier Paul Martin, et des donateurs qui ont bien des cas des liens contractuels étroits avec le gouvernement fédéral.

Le député allianciste Chuck Strahl a notamment accusé M. Martin de manquer d'éthique en acceptant des dons aussi importants de firmes qui, dans bien des cas, font affaire avec le gouvernement fédéral. M. Strahl souligne que l'ancien ministre des Finances est assuré, à moins de catastrophe personnelle, de remplacer M. Chrétien à la tête du gouvernement et qu'en conséquence, il aurait dû s'abstenir de se mettre dans une position qui sera considérée comme illégale dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain, date à laquelle les dispositions de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques seront en vigueur.

« En réalité, a précisé Chuck Strahl à *La Presse*, ces généreux donateurs ont acheté un accès au futur premier ministre. Quand tout est réglé, quand vous êtes certain d'avoir gagné, vous

ne pouvez pas prétendre qu'il vous faut encore une grosse machine électorale. Ce n'est pas logique. Tout le monde sait qu'il sera premier ministre. Et il continue d'amasser des millions de dollars des grandes entreprises qui lui soufflent à l'oreille ce qu'elles attendent de lui. »

Outre la somme de 1 147 500 \$ dévoilée hier par M. Martin, l'ancien ministre des Finances a également recueilli 532 238,38 \$ en dehors de la fiducia sans droit de regard, entre le 1<sup>er</sup> septembre dernier et le 6 octobre.

« Paul Martin s'est lié les mains, a déclaré hier le député bloquiste Louis Plamondon. C'est ce que je n'aime pas. Cela va en contradiction avec l'esprit de la nouvelle loi de son propre parti sur le financement politique, une loi pour laquelle il a voté. Onze millions de dollars pour devenir chef quand tu n'as pas d'opposition, ça commence à ressembler à un régime américain. La démocratie se porte très mal au Parti libéral. C'est quand même hors du commun. »

Le fonds secret (une fiducia sans droit de regard) avait été établi dès 1998 lorsque M. Martin était ministre des Finances, afin que ce dernier ne soit pas placé en situation de conflit d'intérêts au cours de l'exercice de ses fonctions ministérielles. Sheila Copps a également fait usage d'un tel fonds. Hier, elle a révélé qu'il contenait 321 610,20 \$.

Un proche collaborateur de M. Martin, Scott Reid, a déclaré à *La Presse* que l'argent recueilli était indispensable afin que l'équipe de campagne de Paul Martin puisse travailler jusqu'au départ de M. Chrétien en février. M. Martin continue d'ailleurs de payer certains de ses collaborateurs le même salaire que ce qu'ils gagnaient lorsqu'ils travaillaient pour lui au ministère des Finances. En plus, le député de LaSalle-Énard fait de nombreux déplacements à travers le Canada. « Toutes ces choses sont lourdes sur le plan de la logistique et coûtent cher », a assuré M. Reid. Il a également affirmé que si le fonds de campagne enregistrait un surplus au lendemain du congrès national du 15 novembre, l'argent sera versé au Parti libéral du Canada afin qu'il puisse éponger sa dette de 1,5 million.

La performance atteint de nouveaux sommets.



La toute nouvelle Acura TL de 270 chevaux.



# MONTRÉAL PLUS



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©  
Incommodée par l'odeur, cette femme a dû se résigner à attendre, sous la pluie, que l'on permette le retour au travail dans l'édifice où elle travaille.

## Fuite de gaz majeure au centre-ville

### Des centaines de travailleurs évacués

NICOLAS BÉRUBÉ

Une fuite de gaz a été décelée hier matin près du Palais des congrès de Montréal, ce qui a entraîné l'évacuation de plusieurs milliers de personnes qui habitent et travaillent dans le secteur.

Des travaux d'excavation qui avaient cours rue Saint-Antoine sont à l'origine de la rupture, survenue sur un tuyau situé à l'extérieur du bâtiment du 250, Saint-Antoine Ouest.

Des effluves de gaz se sont rapidement propagés dans une partie du Vieux-Montréal à cause des grands vents qui soufflaient hier. Peu après 9 h 30, un appel est parvenu au centre opérationnel des pompiers de Montréal, qui se sont aussitôt rendus sur les lieux.

« Nous avons fait évacuer les

gens pour que les employés de Gaz Métro puissent colmater la fuite, a dit le chef André Barsalou, responsable des communications au Service de protection des incendies de Montréal (SPIM). L'évacuation s'est bien déroulée, les gens ont coopéré. »

Pour les personnes évacuées, la journée d'hier a été des plus stressantes. « Vers 9 h 30, nous sommes sortis dans la rue parce que ça sentait le gaz à l'intérieur des bureaux, a expliqué Louis-Philippe Amiot, qui travaille à la banque Toronto Dominion située à l'angle de l'avenue McGill et de la rue Saint-Jacques. Dans la rue, l'odeur était également très forte. Les pompiers et les gens de Gaz Métropolitain nous ont fait nous déplacer au moins quatre ou cinq fois au cours de la journée. Ils semblaient paniqués, la situation avait l'air sérieuse. »

L'ordre d'évacuation a finale-

ment été levé en milieu d'après-midi, après que les employés de Gaz Métro eurent colmaté la fuite. Aucun incident n'a été signalé au cours de l'évacuation des gens du secteur.

Lorsqu'il a réintégré son bureau, M. Amiot trouvait que l'odeur de gaz était encore importante. « Mais ils nous ont dit qu'ils avaient fait des tests et que tout était correct », a-t-il dit. Une information confirmée par les pompiers de Montréal, qui avancent que les lectures de gaz effectuées dans le quartier étaient sécuritaires.

La circulation automobile dans le secteur de la rue Saint-Antoine a été perturbée pendant une bonne partie de la journée, de même que le service du métro qui ne s'arrêtait pas à la station Place-d'Armes. L'hôtel InterContinental, situé à l'intersection de la rue de Bleury et de la rue Saint-Antoine, a également dû être évacué.

## Chalfoun affirme que Frank lui a raconté des crimes jamais dévoilés

CHRISTIANE DESJARDINS

Quand Marlène Chalfoun a eu un tête-à-tête avec le présumé tueur en série qui se faisait appeler Frank, le soir du 2 octobre 2002, ce dernier lui aurait raconté en détails des crimes qui n'ont jamais été dévoilés jusqu'ici.

« Quand j'allais le rencontrer, j'étais nerveuse, je me sentais comme Jodie Foster qui allait rencontrer Hannibal Lecter. Mais quand il m'a raconté en détails comment ça s'était passé (une agression sexuelle et une tentative de meurtre pour lequel il était recherché), et d'autres crimes qui n'ont toujours pas été dévoilés, mon monde fantaisiste est devenu réel », a-t-elle raconté avec des trémolos dans la voix, hier. C'est sur cette note surprenante que s'est terminé, en fin de journée, l'interrogatoire par son avocat de l'ex-agente de probation, accusée de complot pour faire

agresser sexuellement une femme de son entourage et ses enfants.

Durant toute la journée d'hier, Chalfoun a répété avec insistance que les lettres échangées avec Nick Paccione n'étaient que des fantasmes

« Quand j'allais le rencontrer, j'étais nerveuse, je me sentais comme Jodie Foster qui allait rencontrer Hannibal Lecter. »

destinés à l'exciter. Elle a ensuite raconté ses rapports avec Frank. C'est Paccione qui a introduit Frank à Chalfoun, en lui envoyant une lettre de son ami dans laquelle il raconte en détails l'agression sexuelle et le meurtre d'une jeune fille. Une autre lettre du genre est parvenue à Chalfoun en mai 2002.

C'est à partir de ce moment qu'elle a commencé à s'intéresser à lui. Son but, dit-elle, était de savoir si Frank était réellement un sociopathe, ou si ses écrits n'étaient que des fantasmes. Dans les deux cas, Frank l'intéressait. S'il était sociopathe, elle voulait voir de quoi avait l'air un type du genre. S'il ne s'agissait que de fantasmes, elle pourrait échanger avec lui, puisqu'elle-même fantasme sur le sexe. Elle pensait qu'il pourrait lui faire connaître d'autres hommes, l'amener dans des endroits

*underground* où l'on a des rapports sexuels à plusieurs, et peut-être même qu'il pourrait lui permettre de faire de l'argent. Ultimement, s'il était généreux, il pourrait devenir son *sugar daddy*. Voilà pourquoi elle a demandé à une dizaine de reprises dans les lettres qu'elle écrivait à Paccione,

qu'il lui communique l'adresse du lieu de travail de Frank. Quand elle l'a obtenue, à la fin août, elle est allée voir Frank à son commerce de téléphones cellulaires, en se faisant passer pour une cliente. « Je le regardais dans les yeux en lui parlant, se souvient-elle. Il était timide, sérieux, rigide, *kétaine*. Il avait l'air *pogné*, il avait l'air d'un vieux garçon, et ne me regardait pas dans les yeux. Je suis allée sur l'hypothèse du gars qui fantasme. »

Portrait-robot

Le 2 octobre, en regardant les nouvelles sur Internet à la cour municipale où elle travaillait, Chalfoun est tombée sur le portrait-robot d'un type recherché pour une agression sexuelle et une tentative de meurtre commis dans les jours précédents. C'était le portrait tout craché de Frank. Elle s'est empressée de l'appeler à son travail.

« Est-ce que c'est toi qu'on recherche ? » a-t-elle demandé. « Je ne peux pas te parler, je suis avec des clients, je veux te voir », a-t-il répondu.

Ils se sont ensuite rencontrés dans un restaurant de LaSalle où Frank se serait confessé. Chalfoun affirme avoir été effrayée par cette rencontre. Elle est repartie chez elle en se retournant souvent. La police est venue l'arrêter dans les heures suivantes.

« Je pensais que c'était parce que

ÉVÈNEMENT

Marlène Chalfoun est accusée de complot pour faire agresser sexuellement une femme de son entourage et ses enfants.

SES PRÉSUMÉS COMPLICES

Nick Paccione, délinquant dangereux emprisonné à la prison de Port-Cartier, et Frank, un ami de ce dernier. Frank est aussi un prédateur sexuel, qui se trouvait en liberté au moment des événements. On ne peut l'identifier autrement, car il attend son procès.

LA PREUVE

Elle consiste presque essentiellement en une série de lettres que se sont échangées Chalfoun, Paccione et, plus tard, Frank.

ÉTAT DU PROCÈS

La défense présente sa preuve en faisant témoigner l'accusée.

je connaissais les crimes de Frank. Ce n'est que 48 heures après que j'ai su qu'on m'accusait de complot pour agressions sexuelles. Je me suis rendu compte qu'ils avaient pris mes lettres pour la réalité. »

Le procès reprend demain.

## L'EXPRESS DU MATIN

### Spécialistes: recours collectif accepté

Les patients lésés par l'arrêt de travail des médecins spécialistes viennent de remporter une première bataille. Hier, le Fonds d'aide au recours collectif a donné son feu vert au Conseil pour la protection des malades, qui veut intenter une poursuite de 3,3 millions contre les 7500 spécialistes du Québec. D'après le Conseil, les trois journées d'étude ont forcé les hôpitaux à reporter l'opération chirurgicale de 3300 patients et à annuler des mil-

liers d'autres rendez-vous, en novembre et décembre 2002 ainsi qu'en janvier 2003. L'actuel ministre de la Santé, Philippe Couillard, était alors médecin et opposé à la grève. Il appuie donc le recours collectif, qui doit encore être autorisé par la Cour supérieure avant d'être officiellement déposé.

— Marie-Claude Malboeuf

### Revenu minimum: les groupes s'impatientent

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté s'impatiente devant la lenteur du gouvernement Charest à

présenter le plan d'action qui doit dessiner les grandes balises de la loi 112 adoptée il y a près d'un an. Question de mettre un peu de pression à l'aube de la reprise des travaux parlementaires, une dizaine de membres du regroupement se sont présentés au parlement hier pour faire parvenir au premier ministre Jean Charest une « mise en demeure citoyenne ». Le Collectif réclame des engagements clairs, notamment en ce qui a trait au barème plancher pour un revenu minimal garanti.

« Si nous voulons avancer, il y a plein de choses dans la loi 112 pour le faire et dans le fond, le facteur d'immobilisme et de recul, c'est le gouvernement lui-même. Il doit bouger et pas n'importe comment. Nous ne tolérerons pas un plan d'action qui va nous faire reculer sur des points qui ont été gagnés dans la dernière année », a lancé la

porte-parole, Vivian Labrie. En guise de réponse, M. Charest a assuré que son gouvernement présentera son plan d'action cet automne, tel qu'il l'avait annoncé.

— Pascale Breton

### L'est du Canada plongé dans le noir

Le Québec, l'Ontario et les Maritimes ont refait connaissance hier avec le vrai automne, alors que des pluies torrentielles et des vents forts s'abattaient sur l'est du pays. Au Québec, on déplorait en après-midi de nombreuses pannes de courant en raison surtout de la chute de branches sur les fils électriques. Un total de 50 600 clients étaient toujours privés d'électricité vers 19 h hier. Les régions de Québec et de l'Outaouais ont été les plus touchées.

Les vents ont atteint des pointes jusqu'à 90 km/h et la forte pluie a également causé des dégâts. Des écoles ont été fermées dans la région de Québec en raison des pannes électriques.

En Ontario, la société Hydro One rapportait pour sa part que 35 000 de ses clients étaient privés de courant à la suite de coups de vent soufflant par moment jusqu'à 90 km/h. On rapportait des fils endommagés par la chute de branches de Simcoe, dans le sud-ouest de la province, jusqu'à Muskoka, Huntsville, North Bay, Newmarket et Bowmanville, ainsi qu'à Fenelon Falls, Peterborough, Tweed et Bancroft, vers l'est.

La société faisait savoir en fin d'après-midi que les efforts de ses monteurs de ligne pour rétablir le courant étaient contrecarrés par les vents forts qui soufflaient toujours.

— Presse Canadienne



### > Loft Story

19 h Animation : Philippe Fehmiu

### > Fun noir et Cie

19 h 30 Avec Normand Brathwaite  
Invité : Jean-Nicolas Verreault

CINÉMA

### > Le porteur d'eau

20 h Avec Adam Sandler



# Motards: un délateur refuse de témoigner

ANDRÉ CÉDILOT

Après une longue valse hésitation, le délateur Stéphane Faucher a finalement refusé, hier, de témoigner au superprocès des neuf membres des Hells Angels Nomads et Rockers de Montréal accusés de gangstérisme.

Attendue depuis longtemps, l'entrée en scène de Faucher a vite tourné au vinaigre. Sa résistance s'est manifestée dès que le procureur du ministère public lui a demandé de décliner son nom, son âge — 32 ans — et son lieu de naissance. Il a répondu d'une façon à peine audible.

En se tournant vers le tribunal, Faucher a subitement haussé le ton et expliqué nerveusement, en jetant

parfois un regard furtif vers ses anciens acolytes, qu'il ne voulait pas témoigner parce qu'il était soi-disant victime d'un coup monté de la police pour le forcer à retourner sa veste.

Selon lui, les policiers l'auraient mis dans l'embarras une première fois, en janvier 2001, en le laissant libre après l'avoir arrêté en possession d'une arme à feu. Deux mois plus tard, au terme de l'opération Printemps 2001, ils auraient fait pire en se présentant à la prison de Bordeaux, où il était détenu avec une centaine d'acolytes. « C'est sûr que ça paraissait mal auprès des autres, car je n'étais plus dans le club. Ils ont fait leurs belles chansons, leurs belles histoires et sont rentrés dans la *wing* (secteur de la

prison où il était gardé) comme si c'était moi qui les avaient appelés », a indiqué Faucher, en qualifiant les policiers de « cochons » et en multipliant les jurons.

À la suite de cette visite importune, Faucher prétend avoir été dans l'obligation de demander un transfert dans un autre établissement. Dès lors, il dit avoir passé sept mois en isolement, sans voir la lumière du jour et sans pouvoir communiquer avec un avocat. « Ils se sont servis de ça, et c'est pour ça que je me retrouve *icitte* et que je refuse de témoigner. *C'est-tu* assez clair », a-t-il lancé avec colère, sous les regards ahuris des huit hommes et quatre femmes qui forment le jury.

Tout en l'informant qu'il risquait

un outrage au tribunal s'il continuait ainsi, le juge Pierre Béliveau a tenté de le calmer en l'invitant à rencontrer l'avocat, Gaétan Bourassa, de l'aide juridique, mais rien n'y fit. Au retour de la consultation, Faucher est demeuré récalcitrant, continuant de prétendre qu'il avait été pris au piège par les policiers. « J'ai jamais voulu le voir, *c'est-tu* assez clair », a-t-il lancé avant de quitter la barre sous forte escorte.

Conscient de l'impact que ce « pétard » pourrait avoir sur les jurés, les avocats de la défense n'ont cessé de presser le juge d'aller au fond des choses en laissant parler Faucher. « On est en plein milieu d'un procès exceptionnel et il y a des allégations de manipulation d'un té-

moïn, il faut l'entendre », a déclaré Me Jean-Pierre Sharpe.

Mes François Brière et Jean-Pierre St-Jean, de la poursuite, tout en se disant prêts à demander que Faucher soit cité pour outrage au tribunal, souhaitent ardemment que tous les détails de l'affaire soient rendus publics.

Même si Faucher a signé un contrat de délateur en septembre 2001, c'est un secret de Polichinelle que les avocats de la Couronne n'étaient pas certains de pouvoir compter sur lui pour incriminer ses anciens « frères » motards.

Avant d'annoncer au jury ce qu'il adviendra du témoignage de Faucher, le juge Béliveau entend discuter plusieurs points de droit avec les avocats.



## Pour une fois, la vitesse ne vous coûtera pas cher.



Sympatico  
Haute Vitesse

Économisez  
**120\$**  
sans ralentir<sup>1</sup>

- Accès dédié (et non partagé comme avec le câble) assurant une rapidité constante
- Utilisation du modem sans frais
- Téléchargement illimité
- Plus de vitesse que jamais – jusqu'à 1,5 Mbits/s
- Services de sécurité optionnels<sup>2</sup>



1 866 630-VITE  
www.bell.ca/vite  
Magasin Espace Bell



Et bien simple.<sup>MC</sup>

## POLITIQUE

## Pas de scandale sur le prix du bifteck

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les consommateurs québécois n'ont pas été floués sur le prix de leurs grillades, en dépit des bouleversements causés sur ce marché par la découverte d'une bête atteinte de la maladie de la vache folle, dans une ferme albertaine à la fin mai.

Au terme d'une enquête de près d'un mois, l'ancien sous-ministre de l'Agriculture, Guy Jacob, a conclu que les consommateurs de boeuf au Québec n'ont pas été dupés par des intermédiaires qui auraient empoché les baisses de prix consenties par les producteurs, a appris *La Presse*. Le prix des bouillons avait chuté dramatiquement dès la fin mai, quand les États-Unis avaient fermé leur frontière au boeuf canadien à la suite de l'apparition d'encéphalopathie spongiforme bovine en Alberta. L'embarco américain fut levé en par-

tie en septembre pour les veaux de grain et de lait.

Les conclusions du groupe chargé d'enquêter sur le prix payé par les consommateurs doivent être rendues publiques aujourd'hui par la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier. Avec comme base l'indice des prix à la consommation, le comité de M. Jacob observe pour la période de juin, juillet et août, que les consommateurs québécois ont bénéficié de baisses de prix aussi importantes, sinon plus, que les Ontariens ou même les Albertains. Des reportages percutants cet été avaient montré des écarts importants entre les prix au Québec et dans le reste du pays. Toutefois, le produit retenu pour fin de comparaison dans l'Ouest ne pouvait être comparé au boeuf haché qu'on retrouve sur les tablettes des supermarchés au Québec.

On plaide qu'avec la baisse des prix, les consommateurs auraient dû

bénéficier de baisse de prix importantes à la caisse. Le comité Jacob observe qu'il n'y a pas eu d'abus au Québec, ni de la part des transformateurs, ni de la part des chaînes de supermarchés.

Le comité précise que la baisse de prix ne pouvait être reflétée aux consommateurs car les abattoirs et les usines de transformation ne fonctionnaient qu'au ralenti pendant cette crise, augmentant sensiblement les coûts de production des intermédiaires.

Durant le premier mois, les prix sont restés stables, puis en juillet les intermédiaires ont tenté de combler leurs pertes de juin. Ce n'est qu'en août que les rabais sont survenus.

Stratégiquement, la ministre Gauthier rend public aujourd'hui ce rapport qui fera grincer des dents les producteurs après avoir levé le voile hier sur une aide supplémentaire aux producteurs québécois de boeuf.

Québec débloquera 20 millions pour ces producteurs qui depuis le 1er septembre ne bénéficient plus d'un programme d'aide spécial de 57 millions de dollars accordé conjointement par le Québec et par Ottawa.

Les 20 millions seront versés en deux temps : une première moitié pour les pertes encourues à cause de la faiblesse du prix du boeuf entre septembre et décembre prochain, et l'autre moitié qui sera une avance sur les versements qu'aurait dû faire l'an prochain la Financière agricole au chapitre de la stabilisation.

Au Saguenay, des producteurs ont récemment sacrifié des bêtes pour protester contre le peu d'appui financier de Québec. Selon la Fédération qui représente les 24 000 producteurs de boeuf au Québec, le gouvernement provincial aurait dû injecter 30 millions pour effacer les conséquences de la crise qui a commencé en mai dernier.

## Les policiers outrés par Chagnon et la SQ

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le président du syndicat des policiers de la SQ, Daniel Langlois, s'insurge contre les propos du ministre Jacques Chagnon imputant à une « erreur de jugement » les enquêtes sur des militants défusionnistes.

« Il n'y a pas eu d'initiative locale ou personnelle. Les commandes venaient d'en haut », affirme M. Langlois, président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPO), sans préciser de qui.

Ces enquêtes n'ont rien de nouveau à la Sûreté du Québec, dit-il. Les syndicats et les groupes reçoivent souvent la visite de policiers avant la tenue de manifestations. Il dit éprouver de la difficulté à croire le ministre Chagnon quand il s'est étonné que la SQ mène ce genre d'enquêtes.

« C'est dur d'avalier ça. Il a déjà travaillé à la Sécurité publique quand Claude Ryan était ministre », souligne M. Langlois.

Le président de l'APPO pense également que le nouveau directeur gé-

néral de la SQ, Normand Proulx, devrait « défendre ses hommes ».

Le responsable des communications à la SQ, Michel Martin, répond que la controverse ne touche personne en particulier. « Les policiers sur le terrain ont fait leur travail dans les normes, dit-il. La SQ devra s'ajuster et redéfinir ses balises pour répondre à la commande du ministre. »

Dorénavant, les policiers de la SQ ne pourront enquêter sur des citoyens à moins de signalement, de menace ou d'infraction.

De son côté, le président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, Yves Prud'Homme, demande des précisions au ministre Chagnon. « On doit colliger des informations pour s'assurer que la sécurité publique n'est pas en péril. Si on ne le fait pas, on se fait blâmer. Comment va-t-on éviter le désordre public si on ne peut pas le faire ? »

M. Prud'Homme dit craindre la « mainmise » du politique sur la police. Il comprend qu'un ministre donne des orientations, mais n'accepte pas qu'il intervienne dans les « façons de faire » des policiers.

## Garderies : les baisses d'impôt ne compenseraient pas la hausse

ARIANE KROL

Pour les familles à faible et moyen revenus, une baisse d'impôt provincial ne suffirait pas à atténuer l'impact d'une hausse de tarif dans les garderies à 5 \$, soutient l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'est de Montréal.

L'ACEF a mesuré l'impact, sur le budget de deux familles, d'une augmentation des frais de garde à 8 \$ par jour jumelée à une réduction d'impôt en fonction du revenu du ménage. « Dans les deux cas, les familles sont perdantes », note l'organisme dans un communiqué diffusé hier.

Les calculs de l'ACEF sont basés sur deux familles fictives avec deux enfants d'âge préscolaire. L'une est un couple dont les revenus annuels bruts atteignent 45 000 \$, l'autre est une famille monoparentale avec un revenu annuel brut de 30 000 \$. Le scénario comprend une baisse d'impôt annuelle, fictive elle aussi, de 477 \$ pour la première famille et de 253 \$ pour la seconde. L'ACEF a tenu compte de l'augmentation des al-

locations et des retours d'impôt fédéraux qui accompagneraient une hausse des frais de garde de 3 \$ par jour.

Résultat ? Les budgets des deux familles seraient en déficit d'environ 500 \$ par an (41,59 \$ par mois pour la première et 46,24 \$ par mois pour la deuxième). Les ménages seraient obligés de couper dans leurs dépenses variables (loisirs, éducation, vacances). « Il faut comprendre que les baisses d'impôt « rapportent » en argent habituellement beaucoup moins aux gens à faibles revenus », note l'ACEF.

« On a vu l'analyse de l'ACEF et on a nos propres analyses », commente la porte-parole du ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Louise Bédard. Le ministère a étudié trois scénarios de hausse de frais pour les garderies à 5 \$ : une augmentation à 7 \$ pour tous, une modulation selon les salaires qui verrait certaines familles payer jusqu'à 10 \$, et une tarification selon les coûts globaux. Québec prévoit dévoiler les solutions retenues d'ici la fin du mois.

**LOTO QUÉBEC Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

**Tirage du 2003-10-15**

1 <sup>er</sup> numéro 261705	2 <sup>e</sup> numéro 618028	3 <sup>e</sup> numéro 593986
25 000 \$	50 000 \$	100 000 \$

décomposables

Numéros "Télé"  
353754 834085 912062  
non décomposables

NUMÉRO BONI 10

5 FORFAITS V.I.P.  
(ou un chèque de 10 000 \$)

477262 935293  
non décomposable non décomposable

972417 979261 990850  
non décomposable non décomposable non décomposable

**649** Tirage du 2003-10-15

01 10 14 16 25 39  
Complémentaire: (46)

LOTS BONIS - Véhicules GM\*  
(Seule catégorie gagnante : 6/6)

5 sélections bonis disponibles sur le site internet et aux points de vente.

Au choix : Chevrolet Avalanche, GMC Envoy XL, Buick Rainier, Cadillac CTS ou Saab 9-5 Aero berline

\*Chaque voiture est échangeable contre un chèque de 45 000 \$.  
Si une sélection crée plus de 5 gagnants, ceux-ci se partageront une cagnotte de 250 000 \$.

**49** Tirage du 2003-10-15

15 18 31 33 38 40  
Complémentaire: (39)

**BenCo** Tirage du 2003-10-15

04 05 09 12 19 23 24 26 32 33  
38 40 41 42 43 53 59 60 63 66

**Quotidien** Tirage du 2003-10-15

3 4  
528 5350

**Extra** Tirage du 2003-10-15

NUMÉRO  
718504

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**ÉMISSIONS-TIRAGES LE LUNDI ET LE MARDI À 19 h SUR LE RÉSEAU TVA**

**PRENEZ LES DEVANTS !**  
LA GESTION PUBLIQUE SE RENOUVELLE

**L'ENAP**

- Programmes courts (15 crédits)
- Diplômes d'études supérieures (24 crédits)
- Maîtrise en administration publique (45 crédits)

RENCONTRE D'INFORMATION  
LE 23 OCTOBRE 2003 À 17 H 30

- À Québec  
555, boulevard Charest Est  
Tél. : (418) 641-3000, poste 6563
- À Montréal  
4750, avenue Henri-Julien  
Tél. : (514) 849-3449

1 800 808-3627  
www.enap.ca

DÉPÔT DE CANDIDATURES : 3 NOVEMBRE 2003

Université du Québec  
École nationale d'administration publique

**HOMIER-ROY**  
Une émission spéciale sur les années 60

Dans le vent des années 60

Ce matin **5h**  
Réalisation : Stéphane Tremblay

**95.1 FM**  
Première Chaîne  
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/bienmeilleur



## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## La logique de la violence



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Il existe une réelle logique à la violence, qu'on aurait tort d'ignorer ou de railler. Il y a aussi une intense satisfaction à tirer du geste de détruire, un plaisir largement sous-estimé par ceux qui, dans l'ordinaire de la vie, prennent leur pied d'autres façons. Ces deux facteurs se sont incarnés dans l'explosion de violence qu'a connue le Quartier latin, mardi soir, après l'annulation du concert que devait donner les vétérans de la scène punk britannique, The Exploited. Cinq blessés et sept arrestations, 45 voitures endommagées dont huit incendiées, saccage et pillage d'une dizaine de commerces... On aura eu droit à ce

## On a eu droit à la banale émeute urbaine telle qu'en vivent toutes les villes du monde.

qu'on pourrait appeler la routine habituelle de la mini-émeute urbaine telle qu'en connaissent toutes les villes du monde.

Vu froidement, l'événement plaidait certainement en faveur d'une meilleure coordination entre les services de police et les opérateurs de salles offrant des concerts dont la clientèle type pourrait ne pas être de tout repos.

Car il n'y a pas que les... « défusionnistes » pour justifier, en matière de sécurité publique, des efforts de prévention !

Néanmoins, on se goure complètement si on croit que, de cette façon et en supposant même une infaillible capacité de prévoir, on éliminera les causes profondes qui rendent de telles flambées de violence presque inévitables. Elles se

produisent, et continueront à se produire, autour des lieux de concert comme lors des grandes et petites manifestations.

Ou sans raison aucune, comme ça arrive aussi.

Premier carburant de ces bûchers, donc : le *fun*, qui se vit bien mais se raconte mal.

Malgré tous les efforts des équipes de la télévision, on a eu du mal à arracher à l'un ou l'autre émeutier davantage qu'un lapidaire « C'est cool ! » pour mettre du son sur des images par ailleurs fort parlantes... C'est court. Mais que celui qui n'a jamais cédé au plaisir de la destruction gratuite lance la première pierre — c'est le cas de le dire.

La logique de la violence, elle, est mieux documentée.

On trouvera, dans la page ci-contre, de fascinants argumentaires sur le sujet. Lesquels, si on veut aller à l'essentiel, se résument à ceci : la violence de rue répond à la violence du système. La règle s'applique

aux circonstances particulières : « ...harcèlement quotidien des punks, qu'on ne tolère plus nulle part », lit-on. Mais elle se veut davantage encore une théorie globale sur l'Occident depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Cet enfer au fond duquel seule la violence peut répondre « aux iniquités, aux injustices, aux guerres qui (...) tuent, pillent, asservissent », lit-on aussi.

Ce raisonnement, les punks ne l'ont pas inventé. Il constitue en effet le noyau dur d'une bonne moitié des essais sociopolitiques publiés en... Occident depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle !

Il est hors d'ordre, ici, de discuter de la vérité ou de la fausseté de cette argumentation. L'important est que, objectivement, elle existe. Que la violence du système soit, pour certains, aussi réelle que peut l'être le plaisir. Car, fatalement, à ce moment-là, la violence de rue existe aussi.

Même si, pour le commun des mortels, elle est repoussante, indigne, stupide. Pire : inutile.

## Sage décision



mboisver@lapresse.ca

MICHÈLE BOISVERT

Comme plusieurs économistes l'avaient prévu, la Banque du Canada a opté hier pour le statu quo, en maintenant son taux de financement à un jour à 2,75 %. Malgré le quasi-consensus qui se dégagait quant à l'établissement des taux, il n'en demeure pas moins qu'il s'agissait d'une décision délicate. La Banque ne pouvait faire fi de la récente poussée du dollar canadien et de son impact négatif sur les perspectives de croissance de notre économie.

Dans son communiqué, la Banque du Canada reconnaît d'ailleurs que la devise américaine s'est dépréciée davantage vis-à-vis du dollar canadien qu'elle ne s'y attendait. Elle a décidé, malgré tout, de laisser ses taux directeurs inchangés, une décision que nous appuyons.

On ne peut en effet ignorer les signes qui se font de plus en plus nombreux d'une reprise solide de l'économie américaine. La publication hier des statistiques sur les ventes au détail pour septembre nous en a fourni un exemple supplémentaire. Les ventes au détail aux États-Unis ont bondi de 7,5 % par rapport à l'an passé, la plus forte hausse sur 12 mois enregistrée depuis avril 2000. On s'attend maintenant à ce que l'économie américaine affiche une croissance de 5,5 % au troisième trimestre. Une économie vigoureuse chez nos voisins du Sud stimulera la demande pour nos produits d'exportation, ce qui compensera en partie pour la baisse subie en raison de l'appréciation de notre dollar.

D'autre part, l'économie canadienne se remet des chocs subis depuis le printemps dernier, no-

tamment l'épidémie de SRAS, le cas isolé de la maladie de la vache folle, les incendies de forêt en Colombie-Britannique et la panne d'électricité en Ontario. La confiance des consommateurs canadiens dans l'économie a d'ailleurs repris le chemin de la hausse en septembre, ce qui augure bien pour les intentions de dépenser des ménages.

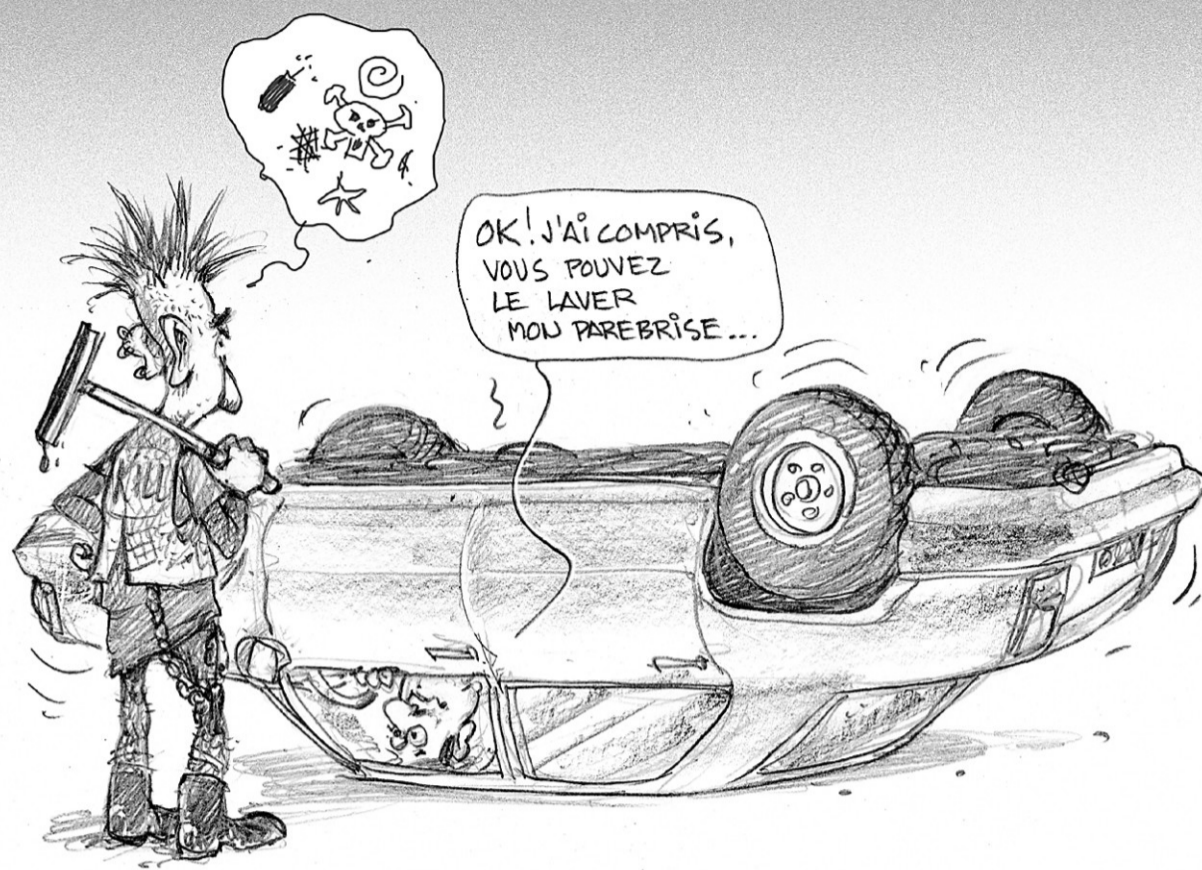
Mais ce qui nous apparaît encore plus sage dans la décision rendue hier par la Banque du Canada est l'ouverture dont elle a fait preuve dans ses propos. Dans son communiqué, la Banque indique clairement que de nombreuses incertitudes planent toujours sur notre économie, entre autres sur l'évolution des prix et des taux de change. « La Banque surveillera de près et évaluera soigneusement les répercussions possibles de ces ajustements sur la demande et l'inflation au Canada », écrit-elle.

En d'autres mots, si le dollar canadien continue de s'apprécier face à la devise américaine au cours des prochains mois, on peut s'attendre à ce que la Banque du Canada abaisse ses taux lors de sa rencontre du 2 décembre prochain, d'autant plus que l'inflation au pays est loin de se faire menaçante.

Il ne s'agit pas ici de plaider pour une baisse des taux en vue de maintenir une devise faible. Bien au contraire, rien n'est plus malsain qu'une stratégie de développement économique s'appuyant sur un dollar déprécié, car elle décourage les initiatives visant à augmenter la productivité de nos entreprises.

Ce qu'il faut comprendre cependant, c'est que jamais auparavant notre devise n'avait grimpé aussi abruptement face au billet vert. Cette ascension rapide de notre dollar a pris certaines entreprises au dépourvu. Une baisse des taux leur donnerait un répit, ce qui leur permettrait de procéder de façon plus ordonnée aux ajustements nécessaires en vue d'améliorer leur productivité.

## LA VIE NORMALE REPREND SON COURS



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

## Réprobation générale

L'émeute provoquée par l'annulation du concert punk au Medley est ridicule. Pourquoi donc les jeunes punks s'en sont-ils pris aux voitures et aux vitrines ? Le monde entier est responsable de l'annulation de leur pauvre petit spectacle ? Depuis longtemps, les punks demandent le respect et veulent être traités en humains comme tout le monde. Si tel est leur désir, qu'ils arrêtent de se comporter en bêtes sauvages et qu'ils passent leurs frustrations sur une balle antistress, que diable ! J'ai souvent eu tendance à sympathiser avec leur cause, mais je viens de perdre la dernière parcelle de respect que j'avais envers ces gens, qui ne sont pas capables d'en donner. Si leur groupe favori a été refoulé aux frontières, c'est de la faute au groupe, pas aux voitures qui étaient stationnées au centre-ville. Je crois que beaucoup d'entre eux ont besoin d'un bon coup de pied au cul pour canaliser leurs frustrations ailleurs que sur toute la société. Les punks, aidez-vous, bordel !

LAURIANNE SENÉCAL  
étudiante de 21 ans

Plus de « change » pour les *squeegees*

Si les *squeegees* pensent vraiment que nous allons continuer à leur donner du « change » au coin de la rue, ils viennent de ternir leur image déjà peu reluisante et de prouver quel genre de personne ils sont, pour la plupart.

ÉTIENNE MARCOTTE  
Laval

## Typique de Montréal ?

C'est bien ça, Montréal. Vous gagnez la Coupe Stanley, vous créez une émeute ; à la Saint-Jean-Baptiste, vous faites des émeutes ; vous protestez contre quelque chose, vous finissez la soirée par une émeute.

ALAIN GIGUÈRE

## La marginalité a des limites

Comment se fait-il qu'une ville comme Montréal, qui est des plus pacifiques, accueille une telle bande de sauvages... Non, mais la marginalité a quand même des limites. Je me suis déjà présentée au Métropolis pour un spectacle et la représentation avait été annulée. Est-ce que nous avons tout cassé pour autant, NON ! Je regrette, mais je pense que ces



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Voitures incendiées, vitrines fracassées, l'annulation d'un spectacle punk a tourné au désordre général, mardi soir, rue Saint-Denis.

gens sont simplement des animaux qui n'ont jamais appris les bonnes manières. Je les enfermerais tous !

MARIE-PIERRE TETREULT

## Des blâmes

La police de Montréal aurait dû savoir que ce groupe était pour attirer une foule extrêmement frustrée. The Exploited ont construit leur nom sur leur haine envers toute forme d'autorité, entre autres le gouvernement. Il aurait dû y avoir un important nombre de policiers en place par simple précaution. Je crois que le Medley aurait dû prévenir la police de Montréal du fait que ce concert était pour attirer ce genre de foule.

DAVID ROCHEFORT

## Déchets de société

Gardez votre grand village de fous... moi je suis bien en « région ». Vous devriez acheter un camion à déchets de société.

ALAIN DUFRESNE  
Trois-Rivières

## Nonos immatures

Le public des concerts punks, comme celui des concerts de rap, est trop souvent noyauté par un ramassis de nonos immatures, machistes et désœuvrés, pleins à ras bord de bière et autres substances. On retrouve aussi ces charmants bambins dans les pseudos « combats » aux cotés de squatters ou contre la mondialisation, bref, partout où ils peuvent « s'exprimer » en laissant à nos rues des allures de

guerre civile. Il est vrai que lorsqu'on a le quotient intellectuel d'une huître, il est plus facile de parler avec ses poings qu'avec des phrases.

JEAN-PHILIPPE FONTANILLE  
Montréal

## Comme une bombe !

Pour utiliser un anglicisme, il faut ouvrir des « boot camps » ou des camps militaires et emprisonner ces jeunes rebelles qui n'ont aucun respect pour la vie en général. La vue des dommages causés par ces jeunes irresponsables m'a fait penser qu'une bombe venait de sauter au centre-ville.

CLAUDE SÉGUIN

## Dans la « cour du voisin » ?

Les policiers qui sont intervenus au centre-ville, dont je suis, ont constaté que les dégâts ont été le fait de jeunes anglophones pour la plupart. Nos règlements municipaux sont d'une telle mollesse et notre peuple est tellement tolérant que notre territoire devient, particulièrement en été, un lieu de migration rêvé pour avoir du *fun*. Et la chose prend de plus en plus d'ampleur parce que les dirigeants des principales grandes villes canadiennes et américaines ont compris que la mendicité galopante, les *squeegees* et autres comportements dérangeants peuvent être repoussés dans la cour du voisin en appliquant sévèrement une réglementation qui a du mordant.

UN POLICIER DE MONTRÉAL

## Une étape dans l'horreur



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

L'attentat dont a été victime le siège des Nations unies à Bagdad a marqué une étape dans l'horreur.

Ce n'était pas la première fois qu'une mission humanitaire était attaquée — au Timor oriental, en 2000, trois employés du Haut-Commissariat aux réfugiés ont été assassinés à coup de machettes — mais l'attentat de Bagdad avait une ampleur sans précédent : une centaine de blessés, vingt morts dont Sergio Vieira de Mello que d'aucuns voyaient comme le dauphin de Kofi Annan...

Mais surtout, le choc fut de constater que l'étendard de l'ONU, une organisation que l'on croyait intouchable à l'instar de la Croix-Rouge, ne protégeait plus contre la haine de ceux pour qui tout organisme ayant un quelconque rapport avec l'Occident est à abattre.

Toutes les agences onusiennes situées en territoire dangereux continuent de fonctionner. Mais le traumatisme demeure, en même temps que la question de savoir comment l'on peut se défendre contre la menace terroriste, dans les endroits exposés comme l'Irak, sans avoir recours aux forces militaires.

Pour William J. Garvelink, l'un des conférenciers invités à un récent colloque du Centre des valeurs et de l'éthique et du Centre pour la sécurité et la défense de l'Université Carleton, à Ottawa, toute ambiguïté est impossible : les agences humanitaires ne peuvent pas, ne doivent pas, s'associer aux militaires, quel que soit le danger ambiant.

« Le Pentagone s'imagine qu'il peut remplacer les ONG. C'est de l'inconscience », dit celui qui est l'un des principaux responsables de USAid, l'agence par laquelle transite toute l'aide humanitaire des États-Unis — 8,8 \$ milliards par année ! À titre d'exemple, 60 % du budget du Programme alimentaire mondial, qui relève de l'ONU, provient de USAid. (Les autres principaux donateurs sont l'Europe, le Japon, la Grande-Bretagne et le Canada).

« Nous ne voulons pas travailler derrière des fils barbelés et sous protection militaire », renchérit Christiane Berthiaume, qui représentait le PAM au colloque. « Une seule fois, dans le nord de l'Ouganda, nos employés ont dû avoir une escorte militaire pour distribuer les ra-

**« Le Pentagone s'imagine qu'il peut remplacer les ONG. C'est de l'inconscience. »**

tions alimentaires. Mais ce fut à contrecœur. »

Le PAM, en collaboration avec le ministère irakien du Commerce, a remis sur pied un système de distribution alimentaire, pour remplacer le défunt régime du « pétrole contre nourriture ». Ce n'est pas en Irak cependant que la faim se fait le plus sentir, même si la malnutrition est toujours la conséquence (parfois la cause) des conflits armés. L'Afrique, à ce chapitre, garde toujours la palme...

L'un des problèmes est que les pays donateurs sont davantage sensibles à ce qui passe à la télévision qu'au contexte réel. Rien ne vaut des reportages sur des enfants mourant de faim ou une crise internationale pour desserrer les cordons de la bourse des États.

« Lors de l'intervention en Afghanistan, dit M<sup>me</sup> Berthiaume, il a suffi de deux semaines pour obtenir tout le budget nécessaire. Aujourd'hui, l'intérêt est émoussé, et nos levées de fonds en faveur de l'Afghanistan sont beaucoup moins fructueuses. Ce sont les crises qui font les nouvelles qui attirent les dons — et ce sont des dons dédiés, que le PAM ne peut réaffecter ailleurs. »

Pourquoi tant d'argent au Kosovo, et si peu au Soudan ? Serait-ce parce que les victimes étaient blanches et européennes ? De nos jours, la famine massive est éradiquée. En Afrique, c'est une nouvelle sorte de famine qui monte, causée par le virus du sida.

Stephen Stedman, un chercheur du Centre pour la sécurité internationale et la coopération de l'Université Stanford, illustre quant à lui la même disparité en comparant les budgets des missions de maintien la paix en Bosnie (20 milliards, soit 5,214 \$ par habitant) et au Rwanda (35 millions, soit... 4,84 \$ par habitant).

Malgré les contraintes, le PAM nourrissait, en 2002, 72 millions d'individus répartis dans 82 pays. « On cible les femmes, dit M<sup>me</sup> Berthiaume, parce qu'on sait qu'elles vont nourrir leurs enfants, contrairement aux hommes qui pourraient vendre l'huile (ou les céréales ou le sel) pour acheter des armes ou des cigarettes. D'où la distribution de nourriture là où elles sont — centres de maternité, d'artisanat, etc. »

Autre cible : les écoles. On fait d'une pierre deux coups : les enfants sont nourris sur place, et les parents ont intérêt à les envoyer à l'école à cause de ce repas gratuit. « Au Pakistan, raconte M<sup>me</sup> Berthiaume, nous avons trouvé un stratagème pour inciter les parents à envoyer leurs filles à l'école. On explique aux pères que si leurs filles viennent à l'école, elles y seront nourries chaque jour. Et si elles s'y présentent assidûment pendant un mois, elles recevront un kilo d'huile végétale qu'elle rapporteront à la maison... Est-ce du chantage ? Peut-être. Et alors ? »

Nous publions dans cette page des textes que nous avons reçus, qui tentent de trouver une explication à ce qui s'est produit, mardi soir, coin René-Lévesque et Saint-Denis.

# Tous les punks vont en souffrir

JUSTIN GROW  
L'auteur est un résident de Greenfield Park.

À l'arrivée des troupes antiémeute, on pouvait entendre les témoins du désastre se demander ce qui avait bien pu causer tout ce chaos ; certains parlaient d'une manifestation, d'autres disaient que les punks étaient en train de démolir la ville et certains n'avaient aucune idée de ce qui se passait.

Quant à mes amis et moi, qui voulions aller voir le spectacle mettant en vedette The Exploited et Total Chaos, nous n'avons même pas eu la chance de nous rendre près du bar Le Medley, puisque des personnes avaient déjà commencé à défoncer les portes et les fenêtres de l'entrée.

Cinq minutes, dix minutes, vingt minutes. Aucune police dans les environs. Je tiens à faire remarquer qu'aucune auto n'était renversée ni en feu ; par contre, les bouteilles de bière passaient d'un côté à l'autre de la rue. Après une heure d'attente, la troupe antiémeute est arrivée. Dès son arrivée, les voitures ont commencé à prendre feu. Ce sont des actes complètement idiots que de mettre le feu à des voitures appartenant à des personnes qui n'ont aucun lien avec les groupes de musique, le Medley ou même les policiers. Quand la majorité des personnes s'est déplacée au coin de Sainte-Catherine et Saint-Denis, le chaos s'est encore plus déchaîné. Le feu a continué à se répandre de voiture en voiture et les émeutiers ont commencé à piller les magasins. Après avoir reçu une bouteille de bière au visage,



Justin Grow

la stupidité de ces personnes m'a choqué. On se serait cru à la manifestation contre la brutalité policière du 15 mars 2002. Ces fanatiques fous ne réalisaient pas qu'il ne

s'agissait que d'un SPECTACLE.

Personnellement, de voir mes anciens frères et soeurs punks saccager des voitures et des commerces appartenant à des gens innocents, je trouve cela désastreux et ridicule. La cause : le spectacle est annulé. Certains diront que nous pouvons attendre leur prochain spectacle à Montréal, mais pensez-vous sérieusement que la ville de Montréal les laissera faire ?

Ce qui me choque le plus dans toute cette histoire, c'est la réaction des gens. Ceux-ci ne vont plus penser la même chose des punks. À l'avenir, leur image sera très négative et cela ne changera pas avant longtemps. Une centaine de violents manifestants sur 2000 spectateurs punks. Ceux qui n'ont rien démolé, ceux qui sont restés calmes subiront aussi les préjugés des gens. Pourtant, si j'étais attaqué par un groupe de personnes dans les rues de Montréal, je me sentirais plus à l'aise de chercher un groupe de punks pour obtenir de l'aide plutôt que d'aller en demander à quiconque d'autre dans la rue. Les gens ne réalisent pas que la plupart des punks s'entraident entre eux et aident les gens en détresse, bref qu'ils ne vous agresseront pas physiquement ni ne vous voleront.

Cet événement est un acte qui rabaisse tous les punks du Québec. Ces individus avec un style vestimentaire différent de la majorité vont être considérés comme des sauvages, des imbéciles et des agresseurs. Je me donne le droit de dire que ces démolisseurs de commerces et de voitures sont certainement des imbéciles et des sauvages.

## En quête de liberté

MARC GAUDREULT  
L'auteur est étudiant au bac. en études littéraires à l'UQAM et se définit comme punk.

Émeutes, grabuge, vandalisme. Des punks, boutés hors d'un concert, expriment leur colère en semant... le chaos. Les gestes violents, de toute façon contre-productifs, ne sont en aucun temps excusables. Néanmoins...

Néanmoins, je suis moi-même un punk. Permettez-moi, humblement, sans excuser le vandalisme, d'exprimer l'autre point de vue. Celui, vite oublié, du Révolté. La musique punk, avec ses rythmes agressifs, son style vestimentaire provoquant, son apparente antisocialité, exprime réellement la colère, profonde et refoulée, d'une société aseptisée. Chaque individu, se définissant, consciencieusement, en tant que « punk », se voit le témoin forcé d'un monde où la liberté de l'individu est directement proportionnelle au nombre de zéros se multipliant au sein des banques. Chaque punk, en observateur conscient, humain, exprime, révolutionnairement, son haut-le-cœur face aux iniquités, aux injustices, aux guerres qui, partout sur le globe, tuent, pillent, asservissent des populations entières.

## Émeute symptomatique

ÉRIC MARTIN  
L'auteur est étudiant en journalisme et en sciences politiques et se spécialise en analyse de la contestation.

L'émeute qui a chamboulé le Quartier latin, mardi, n'est pas seulement due à l'annulation du concert punk qui devait avoir lieu, explication réductrice s'il en est. Ses causes et ses conséquences découlent d'une problématique plus large qu'on ne saurait escamoter en se contentant d'y voir le pleurnichage de gamins privés de sortie. Hier, c'est une soupe de pression qui a sauté après des années d'escalade de tension entre jeunes de la rue et forces policières.

L'expulsion des squatters, le carré Viger, le démantèlement de « Tent City », en plus du harcèlement quotidien des punks, qu'on ne tolère plus nulle part, tout cela a contribué à créer l'impression qu'il n'y a pas de place ni d'espace dans cette société pour les gens qui remettent en cause le mode de vie dominant. « Pourquoi y'ont pas laissé passer l'estie de show ? Je sais pas ce qui s'est passé, mais je vais toute péter icitte ! » Ces propos d'un « casseur » laissent transparaître une profonde exaspération, toute émotive soit-elle, devant l'impression de n'être le bienvenu nulle part, de ne pouvoir circuler librement, dans la

ville, entre les pays, dans un monde où les marchandises se déplacent plus facilement que les gens. Quand une société oppose une fin de non-recevoir à toute remise en question, il n'est pas surprenant que le nihilisme et l'agressivité émergent comme ce qui est au fond un refus viscéral du monde actuel, qui s'articule comme il le peut, spontanément, maladroitement, violemment... Bien sûr, toute cette destruction matérielle ne mène à rien

**La rage oubliée**

La musique punk prend ses racines dans l'engagement à poursuivre une lutte à finir. Un bras de fer entre David et Goliath, où l'humanisme chétif, cette jeunesse incomprise, est injustement roué de coups, laissé dans la boue. The Exploited, comme tant d'autres groupes appartenant à ce

genre musical, expriment toute la rage oubliée d'une génération poussée dans ses derniers retranchements. Pour notre culture, les créations musicales des Révoltés cristallisent un besoin d'aimer et de respecter son prochain — mais pour ce faire, il faut tout arrêter, il faut tout recommencer. La musique punk est une fête, qui invite tous ceux prêts à renoncer à ce principe de compétition paranoïaque nommé capitalisme, qui divise, pour mieux régner. Une fête où l'on danse plutôt rudement, en se poussant et se bousculant joyeusement ; comme si l'on voudrait, symboliquement, l'espace d'un soir, renverser collectivement cette machine tant détestée.

On revient d'un concert punk comme vidé. Vidé de toute cette ignoble colère, lavé de toutes ces pulsions d'énragés, pénétré de Freud et de sa catharsis. On se sent ragaillard, renouvelé, en paix. On se sent moins seul, moins abandonné.

On a privé ces jeunes de leur trop court moment de pure liberté, de pure fraternité. Leur colère, inexprimée, a explosé. Nul blessé, sauf amour-propre d'un côté, de l'autre nombre de vitrines fracassées. Pour tous, une très mauvaise journée.

## Chaos organisationnel

BERNARD LAVERDURE  
Âgé de 20 ans, l'auteur habite à Pointe-aux-Trembles.

On pourrait longuement accuser les punks d'avoir détruit une partie de la rue Saint-Denis, dire que les jeunes sont tous des cons, mais, encore une fois, les vrais responsables du dégât sont quelques individus (40 max) très soûls et très gelés sur la « mesc », surtout très pauvres (d'argent et d'esprit) qui ont eu amplement le temps de s'amuser au détriment de la foule, des autos et des vitrines ! J'y étais et les policiers ont commencé à intervenir 45 minutes après les premières vitrines brisées...

La police fut incapable de maintenir 40 excités, le chaos total fut largement causé par le manque flagrant d'organisation des troupes, les pompiers nuisant aux ambulanciers nuisant eux-mêmes aux policiers inexpérimentés... On a vite senti qu'ils avaient peur ! L'affolement se lisait sur tous les visages...

La police de Montréal est dangereusement incapable ! Imaginez une émeute généralisée... Une autre Coupe Stanley, un attentat terroriste, ou une autre catastrophe naturelle ? Nous ne sommes ABSOLUMENT pas prêts à faire face à de telles situations... J'y étais et ce n'est pas les émeutiers qui m'ont fait peur mais bien le chaos organisationnel qui se donne le titre de LOI et que l'on paie grassement avec nos taxes...

## ACTUALITÉS

OFFREZ-VOUS  
UNE PRIME BEAUTÉ

EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2003, à l'achat de 40 \$ ou plus de produits Estée Lauder, obtenez cette collection exclusive de rêve comprenant sept articles.\*AILES  
LES AILES DE LA MODEIDEALIST MICRO-D  
D'ESTÉE LAUDER

Pour une peau idéale. Ce nouveau gommage thermo-actif lissant est le compagnon idéal du Soin perfecteur lissant Idealist. Une seule application suffit pour donner à votre peau l'éclat que vous recherchez.

Tube 75 ml – 60 \$

ESTÉE LAUDER

NOUVEAU Mascara volume intense MagnaScopic, 3,5 ml • Rouge longue tenue Pure Color (format courant) • Poudre libre multi-dimensions So Ingenious, 3g • Soin perfecteur lissant Idealist, 7 ml • NOUVEAU Soin complet protection jeunesse FPS 15 DayWear Plus, 7 ml • Eau de parfum atomisateur naturel Estée Lauder pleasurus intense, 4 ml • Sac à bandouillère suédé

\*Offre valide jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2003. Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne et par promotion.LA PORTER PARTOUT,  
ÇA VOUS RAPPORTE!LA CARTE-CADEAU  
ÉLECTRONIQUE

www.lesailles.com

Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537 • Mail Champlain (450) 672-4537

Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537

3163101A

L'UNESCO  
dépose sa bible sur  
les gènes humains

KARIM BENESEAIEH

Une compagnie d'assurance peut-elle étudier votre code génétique à votre insu pour hausser vos primes? Un employeur peut-il refuser de vous embaucher parce que vos gènes, qu'il a obtenus en secret, ne lui plaisent pas?

Non et non, selon la déclaration internationale sur les données génétiques humaines que *La Presse* a obtenu, et que s'apprentent à voter ce matin les délégués de l'UNESCO réunis à Paris. Véritable code d'éthique international sur l'utilisation et la collecte des données génétiques, cette déclaration de 11 pages tourne essentiellement autour d'un concept: le consentement de l'individu.

Il a fallu près de quatre ans de consultations et d'amendements pour qu'un comité restreint de l'UNESCO, l'agence de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, accouche de cette déclaration fort attendue. Mardi, le président de la France, Jacques Chirac, avait d'ailleurs souligné l'urgence d'un code universel de bioéthique pour encadrer les « nouveaux risques et nouvelles dérives » créés par les progrès des sciences du vivant.

« Le consentement en tout, c'est fondamental, explique Michèle Jean, présidente du Comité international de bioéthique de l'UNESCO et conseillère à l'Université de Montréal. Nous voulons éviter, par exemple, que des banques de données génétiques soient transmises à des assureurs ou des employeurs sans le consentement des personnes. »

La déclaration, sans valeur légale coercitive, est la première brique d'un édifice qui pourrait permettre d'encadrer l'utilisation des données génétiques, par exemple avec une convention internationale, précise la présidente. « On ne va pas dans le détail de chaque recherche, on établit des standards qui vont aider les États à légiférer dans ce domaine. »

Les 27 articles de la déclaration sont regroupés en quatre grands thèmes, dont la collecte, le traitement et l'utilisation des données génétiques. On y précise que « l'identité d'une per-

sonne ne saurait se réduire à des caractéristiques génétiques », mais qu'elle est le résultat également de son environnement, de son éducation, de ses relations sociales.

D'une façon globale, il est « impératif » que les données génétiques soient collectées, traitées et conservées à l'intérieur de procédures « transparentes et éthiquement acceptables ». Tout ce processus doit être basé sur le consentement de l'individu. Jamais, rappelle-t-on à plusieurs reprises, les données génétiques ne doivent servir de prétexte à la discrimination ou à la stigmatisation de personnes ou de groupes. Fait à noter, la déclaration ne condamne pas formellement l'utilisation privée de l'information génétique ou le brevêtement des gènes, « des questions trop complexes pour être tranchées aussi catégoriquement », dit M<sup>me</sup> Jean. On a cependant introduit un article, l'article 19, éloquentement intitulé *Partage des bienfaits*, où on précise que les bénéfices de la recherche devraient être partagés avec l'ensemble de la société et de la communauté internationale.

Professeure à la faculté de droit de l'Université de Montréal et chercheuse au Centre de recherche en droit public, Bartha Maria Knoppers estime que cette déclaration comporte des risques. « Les données génétiques devraient être traitées comme des données médicales sensibles et non avoir un code d'éthique à part, a-t-elle déclaré d'Athènes, où elle assiste à un congrès. Sinon, on augmente les risques de stigmatisation. Je préfère renforcer la protection des données médicales sensibles. »

M<sup>me</sup> Knoppers a notamment participé aux premiers efforts de l'UNESCO pour encadrer la recherche génétique. Elle a été membre du comité de l'UNESCO qui a rédigé la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme en 1998. Elle s'objecte à une certaine tendance qui fait des gènes le cœur de l'identité d'un individu. « J'aimerais bien que les gens parlent de leur génétique comme ils parlent de leur hypertension. Les gènes, ce n'est qu'un facteur, il y a également l'environnement. »

« Point nécessaire de se désâmer! »

INSTALLATION INCLUSE  
À l'achat de tout système ExpressVu™

Profitez du nouveau forfait de programmation Avantage numérique pour seulement 37,99 \$ par mois.

1 87 SOUCOÛPE

www.bell.ca/satellite

Visitez un magasin Espace Bell

ExpressVu



Et bien simple.™

Espace Bell

Dumont

BRAULT &amp; MARTINEAU

LA CABINE TELEPHONIQUE

FUTURESHOP

RadioShack

STEREOPOINT

CENTRE HI-FI

audio centre

ÉLECTRONIQUE HI-FI

3176947A

Cette offre se termine le 19 octobre 2003. Les abonnés doivent faire installer et activer les récepteurs d'ici le 2 novembre 2003. Ne s'applique pas aux résidents de condominiums, d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples ni à la clientèle commerciale. Pour les détails, visitez www.bell.ca/installation incluse. D'autres conditions s'appliquent. Des frais réseau mensuels de 2,99 \$ avant taxes s'appliquent à tous les abonnés. Détails sur nos offres en magasin ou au www.bell.ca/satellite. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

3175663